

Chaville

N° 132
MAI 2016

M a g a z i n e

PETITE ENFANCE DES MODES DE GARDE DIVERSIFIÉS

NATURE EN VILLE
DU 28 MAI AU 4 JUIN
POUR UNE BIODIVERSITÉ
URBAINE DURABLE

BUDGET 2016
CHAVILLE
TIENT LE CAP

6. À la Une

Budget 2016

Chaville maintient le cap

9. En images

10. Qualité de la Ville

Semaine du Développement durable

"Nature en ville" du 28 mai au 4 juin

14. Vivre ensemble

Objectif révisions

Du 24 mai au 24 juin à la bibliothèque

16. Dossier Petite enfance

18. Culture / Art de vivre

Chaville au fil de l'art

Place aux talents le 4 juin

22. Portrait

Nadia Zeghloul

L'étoffe d'une grande

23. Sport et Santé

24. Enfance / Scolarité

26. Initiatives

28. Entreprendre

29. Citoyenneté

30. Grand Paris Seine Ouest

32. Vie pratique

34. Tribunes

Supplément

Tous vos rendez-vous culturels dans le Chaville Scope

À NOTER

Les événements annoncés dans ce journal sont susceptibles d'être reportés ou annulés, en fonction des mesures de sécurité prises dans le cadre de l'état d'urgence.

Ces éventuels changements seront annoncés sur la page [facebook.com/chaville](https://www.facebook.com/chaville).



9

Retour en images sur la 31^e édition de la brocante de Chaville



24

Objectif Lire
Décollage imminent pour la 2^e édition !



16

Des modes de garde diversifiés pour l'épanouissement des tout-petits



30

Trail du Muguet le 25 juin
Les inscriptions sont ouvertes



19

La musique classique à la portée de tous

Retrouvez toute l'actu de votre ville sur ville-chaville.fr [facebook.com/chaville](https://www.facebook.com/chaville)



Jean-Jacques GUILLET

Maire de Chaville
Député des Hauts-de-Seine
Vice-président du Territoire
Grand Paris Seine Ouest

Chers Chavillois, chers Chavillois,

Les contraintes que nous subissons actuellement ne doivent pas nous écarter de l'objectif que poursuit la municipalité depuis 2008 : transformer et moderniser Chaville en préservant sa personnalité et sa qualité de vie. En dépassant ainsi les contingences, nous préparons l'avenir de notre ville et, au-delà, celui du territoire qui nous unit profondément, par son caractère, à nos proches villes voisines.

Le budget adopté par le Conseil municipal le 31 mars dernier est l'illustration de cette volonté ! Les dépenses d'investissement y demeurent à un niveau très élevé, marqué par la rénovation du stade Jean Jaurès, l'engagement de la réhabilitation complète du groupe scolaire Anatole France – Les Iris. Avec, enfin, l'achèvement de l'installation intérieure de la nouvelle halle du marché, l'ensemble de l'opération d'aménagement du centre ville sera, pour l'essentiel, bouclé et inauguré à la fin de l'été.

Les Chavillois seront également satisfaits d'avoir la confirmation que les taux de fiscalité demeureront, cette année encore, stables. Reconnaissons que c'est une véritable gageüre qui oblige à des économies substantielles dans l'ensemble des domaines, sans pour autant que les services à la population s'en voient altérés. Si des

restructurations doivent s'opérer, conséquences des charges qui nous sont imposées, elles sont effectuées dans une perspective positive, comme le démontrent les projets en matière de Petite enfance exposés dans ce numéro de *Chaville Magazine*.

Préparer l'avenir, c'est aussi la requalification programmée de l'avenue Roger Salengro. Nous avons obtenu du Département, seul maître d'ouvrage sur une route qui relève de sa compétence, qu'il engage le budget nécessaire à celle-ci. Dans les semaines qui suivent, une exposition et une réunion publique ouvriront la période légale de concertation avant l'enquête publique, au début de 2017.

Ce sera un véritable changement pour Chaville, y confortant une qualité de vie et une attractivité auxquelles nous sommes profondément attachés.

Comme dans bien des domaines, Chaville restera ainsi une ville exemplaire, où l'argent public n'est pas gaspillé, à la différence de l'État qui semble, hélas, bénéficier des prélèvements opérés sur nos communes pour organiser un saupoudrage général et non productif.

Avec mes sentiments dévoués.

BUDGET 2016

L'ÉTAT SE DÉSENGAGE

CHAVILLE MAINTIENT LE CAP

Les contraintes financières sur le budget communal s'accroissent. Si la dotation globale de fonctionnement* allouée par l'État était d'environ 5 M€ jusqu'en 2012, elle n'est plus que de 3,4 M€ en 2016. Par ailleurs, le prélèvement sur ressources pour les communes dites défavorisées qui était de 5600 € en 2012 est maintenant estimé à 900000 €. Face à ce défi que nous impose l'État, le souhait du maire et de son équipe est de maintenir la qualité des services aux Chavillois, en les redéfinissant et ce, sans augmenter le taux des impôts locaux et des tarifs municipaux, ni sacrifier l'investissement, tout en maintenant un niveau d'endettement bas.

0%

d'augmentation des taux des impôts locaux pour la 6^e année

Stabilité des taux de la fiscalité

La Ville poursuit depuis de nombreuses années une politique visant à limiter la pression fiscale qui pèse sur les ménages. En 2016, cette politique sera poursuivie, les niveaux de la taxe d'habitation et des taxes sur le foncier bâti et non bâti demeureront inchangés. La seule différence à noter en 2016 est que Chaville est désormais en charge de la collecte de la part de fiscalité revenant au Territoire intercommunal Grand Paris Seine Ouest. Ainsi, sur les avis d'imposition, les deux colonnes indiquant la part de taxe revenant à la Ville et celle revenant à GPSO seront fusionnées en une seule, sans impact cependant sur le niveau de l'imposition.

RAPPEL DU CONTEXTE

UNE PONCTION HISTORIQUE DE L'ÉTAT

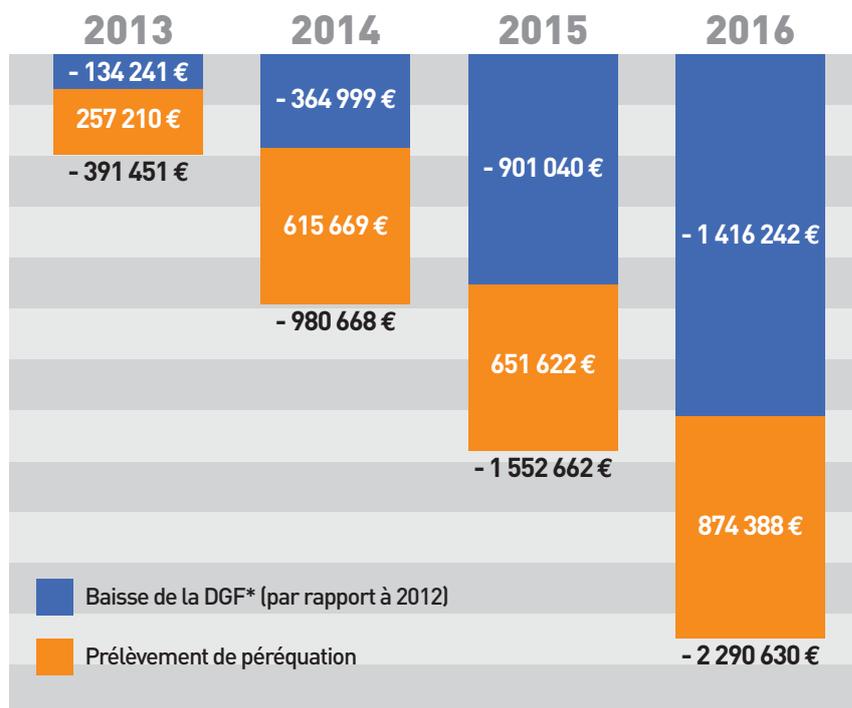
Le "plan gouvernemental d'économies publiques" organise "la contribution des communes au redressement des finances publiques" : au total, pour la période 2013-2017, une ponction de 12 milliards d'euros sur les finances des collectivités locales (source AMF).

À Chaville, l'impact de ce plan, cumulé avec l'explosion des prélèvements de "péréquation" au bénéfice des communes dites défavorisées, se traduit de la façon suivante :

LA PERTE ANNUELLE DE RESSOURCES DE CHAVILLE PAR RAPPORT À 2012

Année de référence : 2012

- DGF perçue en 2012 : 4 855 009 €
- Péréquation versée par la commune en 2012 : 5 612 €



LA PERTE CUMULÉE DE RESSOURCES DEPUIS 2012

- 5,2 M€

*La dotation globale de fonctionnement est versée par l'État aux collectivités locales. Elle est notamment liée à la population communale. Elle correspond aux coûts que représentent les missions transférées par l'État aux collectivités depuis 1982, suite aux lois de décentralisation (notamment dans le domaine scolaire).

LES PRIORITÉS DU BUDGET

UN PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT POUR MAINTENIR UN BON NIVEAU D'ÉQUIPEMENT

Halle du marché (2016)
505 799 €



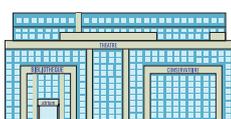
Stade Jean Jaurès (2016-2017)

Rénovation des installations sportives
du stade Jean Jaurès (réfection pelouse
synthétique, piste d'athlétisme, club house)
2 683 200 €



Aménagement, équipements (2016)

Centre technique municipal, toiture et salles
de l'Atrium
4 149 875 €



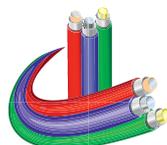
Réhabilitation des écoles (2016 à 2019)

Anatole France/Les Iris
7 000 000 €



Restructuration des écoles (2017 à 2018)

Les Jacinthes (2018) **1 M€**
Les Myosotis



Numérique (2016)

Liaison très haut débit,
dématérialisation/numérisation
200 000 €

PRÉSERVER ET MODERNISER LES SERVICES OFFERTS AUX CHAVILLOIS



Petite Enfance
4 137 280 €



Scolaire, jeunesse, périscolaire
5 725 036 €



Sport, jeunesse
1 802 301 €



Culture
2 374 517 €

Les services à la population préservés

En dépit de ces contraintes, le budget 2016 traduit la volonté de la municipalité de préserver des services de qualité aux Chavillois en redéfinissant leur périmètre, mais aussi une offre culturelle, sportive et de loisirs riche afin de maintenir une dynamique essentielle à la vie locale. Sur un budget total de 42 M€, les dépenses de fonctionnement représentent 29 868 000 €, mais 7 000 000 € ne concernent pas directement le fonctionnement des services (versement à GPSO, prélèvement pour péréquation, prélèvements au profit de l'investissement). L'investissement est de 12 158 900 €. Tant en fonctionnement qu'en investissement, les crédits consacrés aux services à la population sont majoritaires. ■

BUDGET 2016

42 M€

Investissement : 12 158 900 €
Fonctionnement : 29 865 000 €
Autofinancement : 1 974 928 €
Dettes par habitant : 870 €

RÉDUIRE LES DÉPENSES

Tous les services de la Ville sont mobilisés pour réduire les dépenses pour l'exercice 2016. Quelques exemples :



Charges de personnel
- 146 879 €



Charges à caractère général
- 476 885 €



Dépenses des fêtes et manifestations et de la communication
- 48 250 €

S'adapter pour réussir

La Ville a réalisé des efforts conséquents sur les dépenses de fonctionnement. Elle poursuit ses efforts sur les possibilités de transformation des services, de manière à diminuer leur impact budgétaire : actions de dématérialisation, regroupement de services, redéploiement d'activités auprès des partenaires locaux et associatifs, en particulier dans les domaines de l'enfance, de la jeunesse et du sport et mutualisation avec les villes voisines. ■

Vous pouvez retrouver le budget 2016 qui a été voté lors du Conseil municipal du 31 mars dernier sur le site de la Ville www.ville-chaville.fr (rubrique "Vie municipale et services municipaux/Budget")

CONTRAT TRIENNAL DÉPARTEMENT-VILLE UNE MARGE DE MANŒUVRE POUR CHAVILLE

Dans un contexte financier difficile, marqué par la baisse des dotations de l'État, les nouvelles dépenses imposées, la mise en œuvre des rythmes scolaires ou l'accessibilité, le contrat avec le Département est un moteur essentiel pour Chaville.

En mars dernier, la Ville a signé un contrat-ville triennal avec le département des Hauts-de-Seine. En effet, ce dispositif de contractualisation revêt plusieurs avantages autant pour le Département que pour la Ville.

Pour le Département, il permet d'uniformiser et de simplifier son cadre d'intervention ainsi que d'affirmer son rôle de partenaire auprès de la commune. Pour la Ville, le contrat lui offre la garantie d'un financement départemental pérenne sur des projets structurants et des actions de proximité de son choix.

Une programmation d'investissement et de fonctionnement

De nombreux équipements d'envergure ont vu le jour dans l'ensemble du département : équipements scolaires, sportifs ou culturels, aménagements urbains... Le dispositif permet également de répondre aux besoins de proximité des habitants, notamment par le finance-

ment des structures d'accueil de la Petite enfance.

Concernant plus spécifiquement Chaville, le Département apporte, avec ce nouveau contrat pour la période 2016-2018, un soutien à la Ville et à ses habitants à hauteur de 3 M€, dont 1 M€ en investissement et 2 M€ en fonctionnement.

En 2016, en investissement, la participation départementale permettra en partie l'aménagement intérieur de la halle du marché couvert dès avril et la rénovation des installations sportives du stade Jean Jaurès. En 2018, l'aménagement et la modernisation énergétique de l'école maternelle des Jacinthes pourront être engagés.

Concernant les actions de fonctionnement, le Département soutient la Petite enfance à travers les crèches et le Relais mixte, et les seniors avec la coordination gérontologique.

Le Département attribue également des subventions pour les activités sportives et culturelles. ■



Aménagement intérieur de la halle du marché
112 000 €



Rénovation des installations sportives du stade Jean Jaurès
1 268 240 €



Aménagement et modernisation énergétique de l'école maternelle des Jacinthes
619 760 €



Petite enfance
903 705 €



Coordination gérontologique
64 029 €



Activités sportives et culturelles
112 101 €



1. La 31^e édition de la brocante de Chaville, dimanche 3 avril, s'est déroulée sous le soleil et sur des airs de fête. Grâce aux barbapapas vendues par le Conseil municipal des jeunes, un chèque de 400 € a été reversé à l'association Petits Princes!

2. Les seniors chavillois ont dansé au son de l'accordéon, le 20 mars dans les salons de l'hôtel de ville.

3. Beaucoup d'affluence pour le premier Forum des métiers militaires, organisé le 15 mars par la Ville de Chaville. Conducteur de char, informaticien, cuisinier... l'armée, c'est plus de 100 professions.



4. La Croix Bleue des Arméniens organisait son traditionnel loto, le 13 mars à l'Atrium, pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

5. Comment aborder le problème de l'addiction? Le 22 mars, la MJC de la Vallée accueillait la troupe du Théâtre de l'estrade pour la représentation de *Morphine*, une pièce forte, suivie d'un débat avec trois psychologues spécialisés en addictologie de l'hôpital de Sèvres.

6. Le Centre équestre de Chaville et le Cercle d'escrime de Chaville ont ouvert leurs portes à tous les publics, à l'occasion de la Semaine du handicap, du 14 au 18 mars.

7. Le 19 mars était célébrée la Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



“NATURE EN VILLE” DU 28 MAI AU 4 JUIN UNE SEMAINE SUR LA BIODIVERSITÉ

Dans le cadre de la Semaine européenne du Développement durable, Chaville organise une série d'animations sur le thème “La Nature en ville, pour une biodiversité urbaine”, du 28 mai au 4 juin. Un événement marquant de l'engagement de la Ville pour la promotion d'une écologie positive et constructive.

Après la COP 21 qui s'est déroulée du 30 novembre au 11 décembre derniers, la Ville de Chaville continue d'agir en faveur du Développement durable. Services municipaux, associations et commerçants de la commune se sont associés pour faire de “Nature en ville” un moment fort de l'année.

Du 28 mai au 4 juin, la biodiversité urbaine sera au cœur des préoccupations et des animations. Car, comme l'explique Klaus Toepfer, ancien directeur du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), “la course vers le Développement durable se jouera dans l'espace urbain”. Un enjeu de taille puisque, selon l'INSEE, 75 % de la population française vit désormais en ville.

(mésanges, pinsons...) devraient circuler plus souvent entre les haies de la mare pédagogique et la forêt toute proche.” Et quoi de mieux que d'œuvrer sur le terrain pour apprécier cette biodiversité qu'il nous faut préserver? Dans le jardin de la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse, rue Carnot, une mare pédagogique a été aménagée. Pendant les vacances d'hiver, une quarantaine de végétaux ont été plantés par les jeunes volontaires des services Jeunesse et Prévention Jeunesse de la Ville. Les ateliers “environnement”, à la fois ludiques et pédagogiques, se sont poursuivis pendant les vacances de printemps. Retrouvez les photos sur la page [www.facebook.com/chaville!](http://www.facebook.com/chaville)

Zoom sur “Natur' en livres”

Mercredi 1^{er} juin, de 14h à 17h, les enfants des accueils de loisirs participeront à “Natur'en livres”, un événement organisé dans le cadre de l'opération “Objectif Lire”. Soutenue par la Maison de la Nature de GPSO et le cercle Ressourcerie de Nanterre, “Natur'en livres” proposera aux enfants différents ateliers sur le thème de l'écologie. Dans le jardin de la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse, ils pourront s'adonner à la lecture, tranquillement allongés sur

SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À CHAVILLE

NATURE EN VILLE

POUR UNE BIODIVERSITÉ URBAINE DURABLE

DU 28 MAI AU 4 JUIN 2016

EXPOSITIONS - PROJECTION DE FILM - CONFÉRENCES - CONCOURS - ATELIERS - SOIRÉE GÉOLOGIQUE

RENSEIGNEMENTS : 01 41 15 47 40

www.ville-chaville.fr Retrouvez-nous sur [facebook.com/chaville](https://www.facebook.com/chaville)

leurs serviettes de plage ou se rendre sur la dizaine de stands spécialement installés pour l'occasion.

Au programme: lectures de contes, dégustation de biscuits artisanaux et de tisanes aux arômes naturels, découverte des habitants de la mare, exposition, dépôt et récupération de livres et même... initiation au yoga. ■

Semer les graines de l'espoir

À Chaville, la promotion de l'écologie auprès des enfants est un sujet essentiel. Éric Laurent, référent environnement de la Ville, explique sa démarche. “Il est important que les jeunes comprennent que les espaces verts vivent en interaction les uns avec les autres. Les plantes doivent pouvoir se déplacer en ville grâce à la propagation de leurs graines et de leur pollen. Plus la flore se développe, plus la faune en fait autant. Les oiseaux comme les passereaux

PARTICIPEZ AU CONCOURS “ÉGAYEZ VOTRE VILLE”

Jusqu'au 15 mai, le Rotary Club de Chaville organise le concours “Égayez votre ville”. Le principe: illustrer, par un dessin ou un photomontage, l'aménagement d'un espace délaissé dans Chaville et l'intégrer dans le paysage urbain. Tous les projets sont acceptés: mur décoré, espace végétalisé, épouvantail mis en scène... Les lauréats seront primés samedi 28 mai à 19h à l'Atrium, lors de la Semaine du Développement durable, avec le soutien de la société Comil, le restaurant La Pergola et l'Estampe de Chaville. Règlement et bulletin d'inscription sur www.ville-chaville.fr

Inscription et envoi du projet à Rotary Club de Chaville - BP 87 - 92370 Chaville
Plus d'infos par courriel rotary.chaville@gmail.com

4 JUIN URBAINE

UN PROGRAMME 100 % NATUREL

• "Journée des "biotonomes"

En préambule à la Semaine européenne du Développement durable. Objectif : sensibiliser le grand public à une consommation responsable.

Samedi 21 mai, de 10h à 19h, devant le magasin Biocoop (559, avenue Roger Salengro).

Rens.: 01 41 15 47 40.

• Exposition sur la biodiversité

Du samedi 21 mai au 7 juin, à la cafétéria de l'Atrium.

Rens.: 01 47 09 70 70.

• Projection : Gardiens de la terre

Ce documentaire de Rolf Winters et de Renata Heinen raconte l'histoire d'une famille qui a parcouru le monde à la recherche de la meilleure façon de vivre.

Samedi 28 mai, à 17h, à l'Atrium.

Rens.: 01 41 47 09 70 70.

• "Natur'en livres"

Mercredi 1^{er} juin, de 14h à 17h, à la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse (voir page 10).

• Ateliers pour les scolaires

Où comment sensibiliser les enfants à la fragilité de la nature : découverte des insectes pollinisateurs, des plantes mellifères (produisant du nectar), de la vigne, etc. Jeudi 2 juin et vendredi 3 juin.

• Soirée œnologie

Organisée par l'association Vivre à Chaville. Découverte de vins italiens. Tarifs: 20 € pour les adhérents, 25 € pour les non adhérents.

Vendredi 3 juin, à 20h, à la cafétéria de l'Atrium.

Rens.: 01 47 50 54 65 ou 06 87 04 55 65.

• À la rencontre des chauves-souris

Sortie nature organisée par la Maison de la Nature de GPSO. Gratuit.

Samedi 4 juin, à 20h30. Départ devant l'entrée de la gare Chaville Rive gauche.

Réservation obligatoire au 0800 10 10 21.

Retrouvez le programme complet de "Nature en ville" sur www.ville-chaville.fr

UN CONCOURS POUR LA "FINE FLEUR" DES PAYSAGISTES AMATEURS

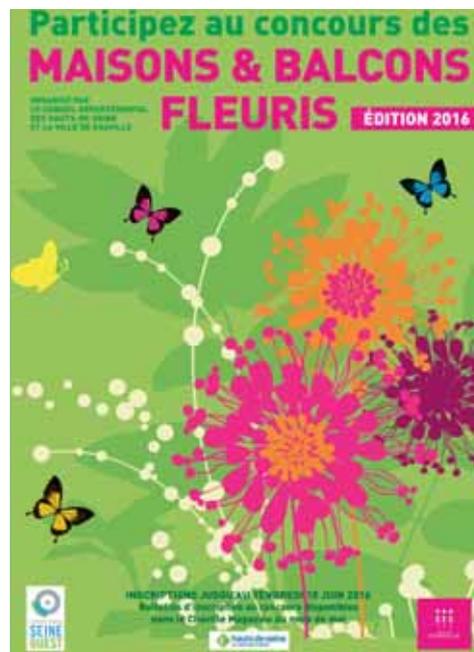
Vous avez la main verte? Participez au concours des "Maisons et balcons fleuris", organisé par le Conseil départemental des Hauts-de-Seine et la Ville de Chaville. Vous avez jusqu'au vendredi 10 juin pour vous inscrire. Trois catégories sont proposées: maisons et immeubles fleuris avec jardins très visibles de la rue: balcons, terrasses, fenêtres ou murs visibles de la rue, fleurissement des pieds d'immeubles et des résidences. N'hésitez pas à vous inscrire, de nombreux lots sont à gagner!

Le bulletin d'inscription est distribué dans ce numéro et en téléchargement sur www.ville-chaville.fr

Rens.: 01 41 15 40 57 ou 01 41 15 40 68

par courriel s.elli@ville-chaville.fr

ou b.grimaud@ville-chaville.fr



CHAVILBUS NOUVEAU SIGNALEMENT DES ARRÊTS



Un nouveau totem de signalisation des arrêts de bus sera prochainement mis en place devant les 33 arrêts des lignes rouge et bleue du Chavilbus.

En bref

> Nouveaux horaires du service Aménagement urbain - Espace public et des Services techniques

Depuis le mois d'avril, le service Aménagement urbain - Espace public et les Services techniques ont changé leurs horaires d'ouverture. Leur adresse reste inchangée: 1456, avenue Roger Salengro (à côté de l'hôtel de ville).

• Service Aménagement urbain - Espace public

LUNDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI, DE 8 H 30 À 12 H ET DE 13 H À 17 H. FERMÉ LE MARDI TOUTE LA JOURNÉE.

À noter: l'instructrice du droit des sols reçoit sur rendez-vous les mercredis et vendredis. Tél.: 01 41 15 99 90.

• Services techniques

LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI DE 9 H À 12 H ET DE 13 H À 17 H 30.

Merci de sonner le mardi uniquement. Tél.: 01 41 15 40 00.

> Pont de l'Ascension: à retenir

En raison du pont de l'Ascension (jeudi 5 mai férié), les écoles, les accueils de loisirs et les crèches de Chaville, ainsi que la MJC de la Vallée seront fermés **VENDREDI 6 MAI**. Par ailleurs, le mercredi 4 mai, l'hôtel de ville fermera ses portes à 16h30 (au lieu de 17h30).

Point Info Droit

> Permanences en mairie

Rens. et prise de rendez-vous au 01 41 15 47 60.

- Notaire : **LE 3^e JEUDI DE CHAQUE MOIS, DE 8H30 À 10H30**, sur rendez-vous
- Conciliateur de justice (résolution amiable des litiges) : **MERCREDI, DE 8H30 À 11H30**, sur rendez-vous
- Écrivain public : **LE MERCREDI, DE 13H30 À 17H**, sur rendez-vous
- Avocats du Barreau des Hauts-de-Seine : prochaines permanences sur rendez-vous **LE SAMEDI 14 MAI, DE 9H À 12H; LE SAMEDI 21 MAI, DE 9H À 12H (DROIT DU TRAVAIL); LE SAMEDI 4 JUIN, DE 9H À 12H**
- CIDFF 92 BB (Centre d'information des femmes et des familles) : **LES 2^e ET 4^e MARDIS DU MOIS DE 14H À 17H**, sur rendez-vous (droit de la famille uniquement)
- ADAVIP 92 (Association d'aide aux victimes d'infraction pénale) : **LES 1^{er} ET 3^e JEUDIS DU MOIS, DE 13H30 À 17H**, sur rendez-vous
- UFC Que Choisir (droit et défense des consommateurs) : **LES 1^{er} ET 3^e SAMEDIS DU MOIS, DE 10H À 11H30**, sans rendez-vous
- ADIL 92 (Association départementale d'information sur le logement) : **LE 2^e LUNDI DU MOIS, DE 14H À 17H**, sur rendez-vous
- UNLI (Union nationale des locataires indépendants) : **LE 1^{er} LUNDI DU MOIS, DE 10H À 12H**, sans rendez-vous
- URBANIS : **LE 3^e VENDREDI DU MOIS, DE 9H À 12H**, sans rendez-vous
- ALE (Agence Locale de l'Énergie) : **LE 2^e VENDREDI DU MOIS, DE 13H30 À 16H30**, sur rendez-vous au 0 800 10 10 21 (numéro vert)
- Mandataire judiciaire à la protection des majeurs (association AT92) : permanence téléphonique. **Renseignements et prise de rendez-vous au 01 41 15 47 60**
- UDAF 92 (médiation familiale) : **LES 2^e ET 4^e JEUDIS DU MOIS, DE 14H À 17H**, sur rendez-vous
- Médiateur de la ville (compétent uniquement pour les litiges entre la Ville et les administrés) : **MERCREDI 1^{er} JUIN, DE 10H À 12H**, sans rendez-vous (pas de permanence le 4 mai). **Rens. : 01 41 15 40 42 ou a.brossollet@ville-chaville.fr**

> Permanences téléphoniques de notaires

La Chambre des Notaires des Hauts-de-Seine assurera une permanence téléphonique gratuite **LES JEUDIS 12 ET 26 MAI, ET 9 JUIN, ENTRE 10H ET 12H**, au 01 41 10 27 80.

Inscriptions par courriel : info92@paris-notaires.fr

> Permanence téléphonique dédiée aux mineurs

Une ligne téléphonique dédiée aux mineurs (victimes ou auteurs), à leurs représentants légaux ainsi qu'à l'ensemble des professionnels de l'enfance est mise en place par le Barreau des Hauts-de-Seine au 01 55 69 17 12. Liste d'avocats d'enfants consultable à l'accueil de la mairie.

LE POINT SUR LES TRAVAUX DE VOIRIE PENDANT L'ÉTÉ

> Voirie et revêtement de chaussée

Grand Paris Seine Ouest procédera à la rénovation du revêtement de la chaussée et des trottoirs dans les rues Alexis Drappier, des Charmeuses, du Printemps et Cours du Général de Gaulle. Est également prévu le réaménagement (chaussée et trottoirs) des rues des Jonquilles, du Professeur Roux, de la Source et Guynemer.

Le Conseil départemental des Hauts-de-Seine poursuit son programme de rénovation de la rue du Pavé des Gardes entre la rue Anatole France et la Pointe de Chaville (avenue Roger Salengro). Les travaux sont prévus la nuit, du 8 au 12 août.

> Enfouissement des réseaux

La Ville, GPSO et le Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France (SIGEIF) sont engagés, depuis plusieurs années, dans un vaste programme d'enfouissement des réseaux de distribution publique d'énergie électrique, de communications électroniques et d'éclairage public. L'objectif est triple : sécurité, confort et esthétisme. Ce programme touche à sa fin et se poursuit

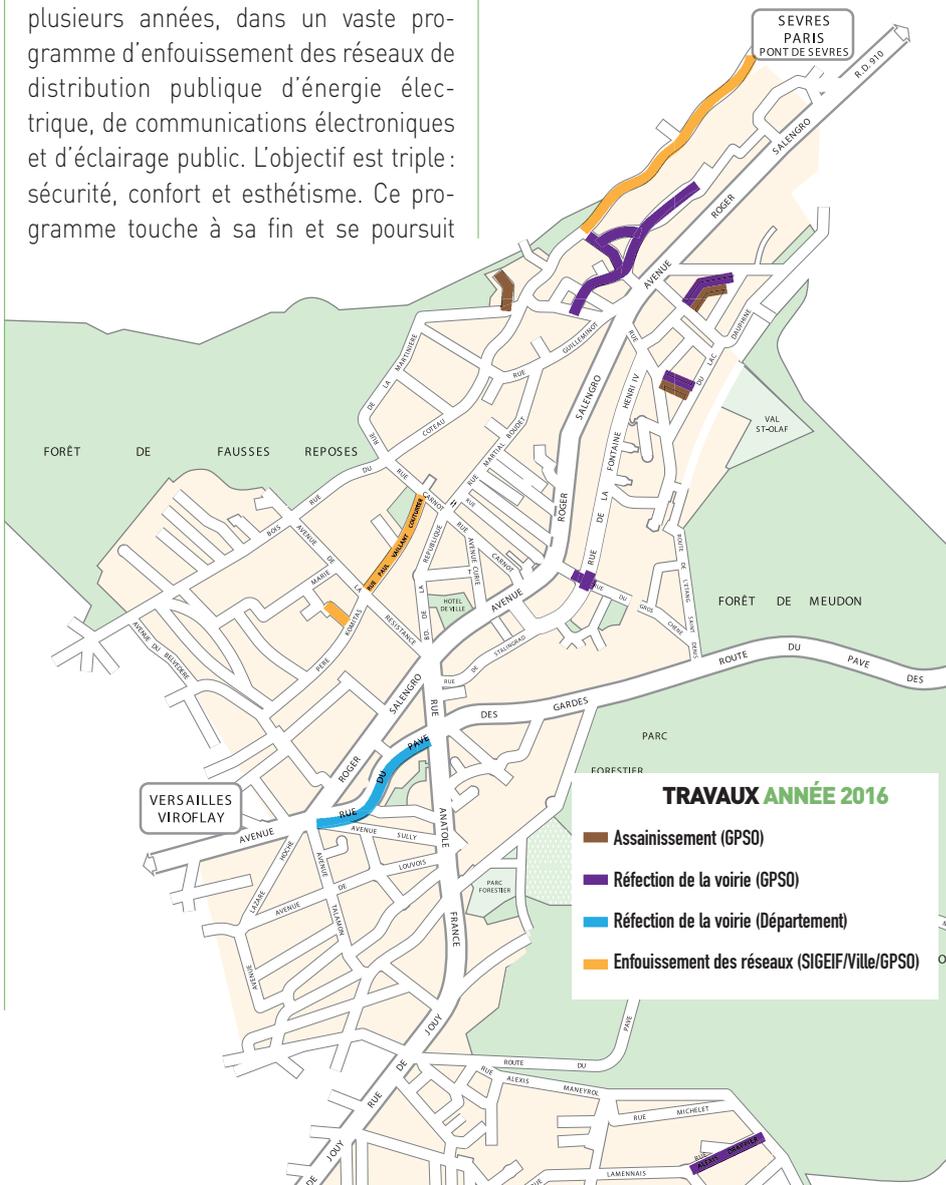
dans la rue de la Monesse pendant l'été (convention avec la Ville de Sèvres) et dans les rues Marcel Sembat et Paul Vaillant-Couturier en fin d'année.

> Remplacement des réseaux d'assainissement

GPSO, qui détient la compétence assainissement sur la commune de Chaville, remplacera l'ensemble des réseaux d'assainissement dans les rues des Charmeuses, du Printemps et dans l'im-passe de la Brise.

> Remplacement des conduites d'eau

Le Syndicat des eaux d'Île-de-France, en charge de la distribution d'eau potable à Chaville, va procéder au remplacement des conduites des avenues Lazare Hoche et Louvois (parc Fourchon). ■



REQUALIFICATION DE L'AVENUE ROGER SALENGRO LES CHAVILLOIS CONSULTÉS

L'avenue Roger Salengro va connaître d'importants changements dans les années à venir. Les Chavillois sont invités à donner leur avis sur ce grand projet, qu'ils attendent depuis longtemps et qui devrait débiter en 2018.

La municipalité a obtenu du Département que la requalification de l'avenue Roger Salengro entre enfin en phase opérationnelle. Depuis plus d'un an, les élus et les services municipaux ont travaillé en concertation avec la direction de la voirie du département des Hauts-de-Seine. Objectif : définir un avant-projet permettant de redessiner un véritable boulevard urbain sur "la Voie royale".

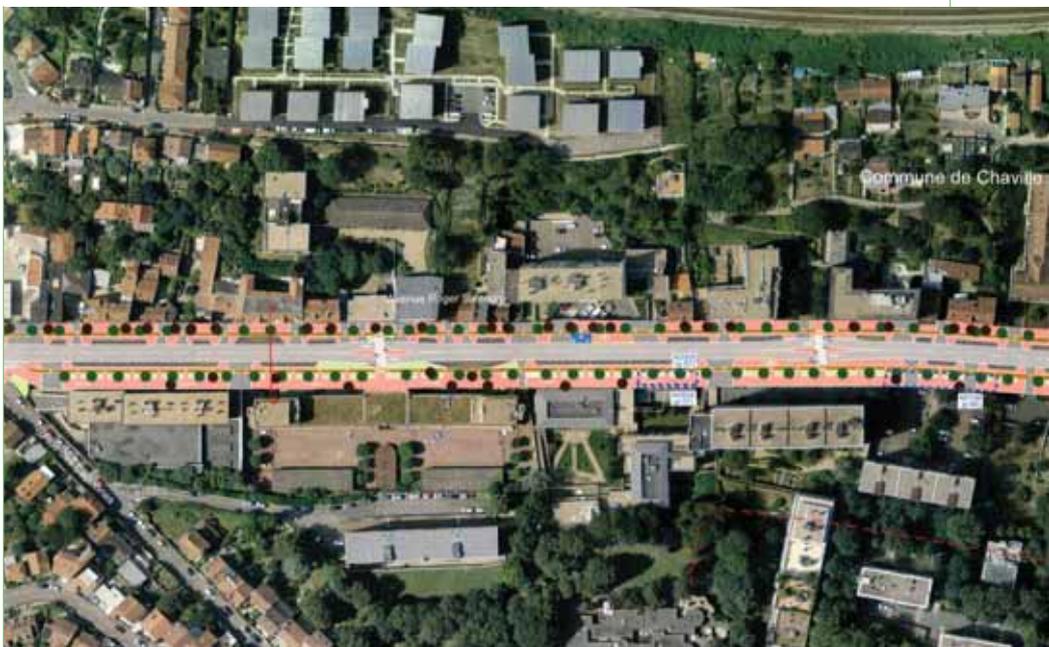
La RD 910 sera ainsi aménagée sur 3,8 km depuis Sèvres jusqu'à l'entrée de Viroflay, Chaville étant concernée par 2,4 km.

Entièrement rénovée et "apaisée", cette route départementale privilégiera les circulations douces (trottoirs élargis, pistes cyclables...) et sera embellie de nouvelles plantations d'alignement.

À noter: le Conseil Communal du Développement Durable de la Ville de Chaville a été consulté sur ce projet d'aménagement. Ses membres se sont réunis en groupe de travail à plusieurs reprises avant de rendre un avis dont le Département a pris connaissance.

Concertation en plusieurs étapes

Cette opération d'aménagement modifiera de manière significative le paysage urbain de la ville. Étape préalable au démarrage



Le projet d'aménagement au niveau de l'école Ferninand Buisson.

des travaux, une importante phase de concertation et de consultation se déroulera au cours des 18 prochains mois.

Une exposition sera organisée en mairie, du 23 mai au 23 juin, afin de présenter les grands principes du projet. Puis, lundi 6 juin à 19h30, une réunion publique d'information et d'échanges aura lieu à l'hôtel de ville.

Suite à cette première étape de concertation, les services du Département fina-

liseront le projet au cours du second semestre 2016. Il sera ensuite soumis à enquête publique lors du premier semestre 2017.

Le projet définitif sera alors arrêté et fera l'objet d'une déclaration d'utilité publique d'ici la fin de l'année 2017.

Les travaux pourraient donc enfin démarrer en 2018, pour se dérouler ensuite, par secteur, sur six années au moins. ■

LINKY LE NOUVEAU COMPTEUR D'ERDF ARRIVE À CHAVILLE

À partir du mois de mai, ERDF, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, remplacera l'ensemble des compteurs électriques des Chavillois par des compteurs "Linky" de nouvelle génération. À l'heure de la "transition énergétique", ceux-ci permettront à ERDF un "pilote" et un équilibrage beaucoup plus fin des réseaux, ainsi que la gestion à distance de la plupart des interventions techniques courantes - donc sans déranger ou bloquer l'abonné et dans des

délais plus rapides (moins de 24h). Linky permettra également la télé-relève en temps réel. Par ailleurs, grâce à ce nouveau compteur, les fournisseurs d'énergie pourront proposer à leurs clients de nouveaux services de suivi et de pilotage de leurs consommations via ordinateur, tablette ou smartphone.

Linky est un compteur "communiquant et manœuvrant" et non "intelligent", comme cela a parfois été trop vite dit. Toutefois, il devrait permettre au ges-

tionnaire du réseau, aux fournisseurs et aux clients-consommateurs de devenir, collectivement, un peu plus intelligents énergétiquement.

Chaque abonné recevra un courrier d'ERDF entre 30 et 45 jours avant la date de pose. L'entreprise missionnée par ERDF pour cette intervention informera de son passage 25 jours avant cette même date. À noter : le remplacement de votre compteur ne vous coûtera rien. ■

Plus d'infos sur www.erdf.fr/linky

Pour les seniors

> **Spectacle pour les seniors**

VENDREDI 27 MAI, À 14H30. la Ville invite les Chavillois de 65 ans et plus au spectacle *Victor Victoria* proposé par Accords Majeurs et le conservatoire de Chaville [voir notre article page 20, ndlr]. Les inscriptions se déroulent à l'accueil de la mairie, du lundi au vendredi de 9h à 12h30, à partir du 2 mai.

> **Club municipal des anciens de Chaville (CMAC)**

- **JEUDI 26 MAI:** sortie à Saint-Germain-des-Prés. Tarif: 15 €
 - **JEUDI 16 JUIN:** journée à la mer sur la Côte de Nacre (Courseulles-sur-mer, Arromanches, Cabourg...). Tarif: 66 €
 - **DU 19 AU 24 SEPTEMBRE:** voyage sur la Côte d'Opale. Tarif: 735 €
- Rens. au 01 41 15 26 00, par courriel cmac@dbmail.com ou sur le blog <https://cmacchaville.wordpress.com>

> **Cercle d'amitié de Chaville**

- **MARDI 10 MAI, À 14H30:** conférence sur le patrimoine français inscrit au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO, suivie d'un goûter, à l'Atrium (salle Paul Huet). Gratuit pour les adhérents. 5 € pour les non adhérents. Ouvert à tous.
- **JEUDI 12 MAI:** journée au château de Maintenon avec un déjeuner. Tarifs: 87 € pour les adhérents, 92 € pour les non adhérents.
- **DU 18 AU 25 MAI:** voyage en République Tchèque "La Bohême et Prague".
- **MARDI 7 JUIN, À 14H30:** conférence sur les instruments de l'orchestre, suivie d'un goûter, à l'Atrium (salle Paul Huet). Gratuit pour les adhérents. 5 € pour les non adhérents. Ouvert à tous.
- **JEUDI 23 JUIN:** visite des Buttes Chaumont avec une conférencière. Tarifs: 11 € pour les adhérents, 16 € pour les non adhérents. Rens. au 01 47 50 02 89, par courriel r.leguillier@yahoo.fr

> **Villa Beausoleil**

Pour connaître le programme des activités ouvertes à tous, contacter le service Animations au 01 40 92 10 00.

> **Un coup de fil pour rompre l'isolement**

L'association "Au bout du fil" recherche 100 appelants bénévoles pour répondre à la solitude croissante des personnes âgées et leur offrir régulièrement un "rayon de soleil" par téléphone. Ce bénévolat est très modulable et convivial. Rejoignez l'équipe!
Plus d'infos sur www.auboutdufil.org



© FOTOLIA

PILOTE TON AVENIR FINANCE TON PERMIS PAR LE BÉNÉVOLAT!

Tu as entre 17 et 25 ans et tu cherches un moyen de financer ton permis de conduire? Le CCAS de Chaville te propose de t'inscrire au dispositif "Pilote ton avenir". Deviens bénévole au sein d'une association de la commune et à toi les clés du permis!

Payer son permis de conduire n'est pas toujours chose aisée... Et pourtant, savoir conduire est désormais indispensable pour se lancer dans la vie professionnelle. Mis en place par le Centre communal d'action sociale de Chaville, en partenariat avec la Ville, l'association Action Jeunes et les auto-écoles, "Pilote ton avenir" s'adresse aux jeunes entre 17 et 25 ans, qui cherchent un emploi, finissent leurs études ou montent un projet de reconversion professionnelle.

Un engagement sérieux

Le principe est simple: le financement

du permis est versé en contrepartie de 100 heures de bénévolat réalisées dans une association chavilloise.

Pour cela, il est nécessaire d'établir un dossier de candidature avec la conseil-lère en insertion professionnelle de la Mission Locale, qui suivra le jeune jusqu'à l'obtention du permis. Puis, une fois le dossier monté et pour juger du sérieux et de l'engagement du candidat, celui-ci passera devant une commission qui validera le montant de l'aide financière. Il ne restera plus qu'à prendre le volant! ■

Plus d'infos auprès du CCAS de Chaville au 01 41 15 40 87.

SOLIDAR'ÉTÉ LUTTE CONTRE LA CANICULE

Cette année encore, le plan de prévention en cas de canicule sera activé entre le 1^{er} juin et le 31 août. Le Pôle Seniors mènera une action de veille et d'intervention qui pourra être renforcée en cas d'alerte. L'équipe assurera un suivi téléphonique, une fois par semaine et, au besoin, visitera à domicile les personnes âgées qui se seront fait connaître auprès du Pôle Seniors. Il s'agit de préconiser les bons gestes en cas de fortes chaleurs. Les agents du Pôle Seniors et des bénévoles, munis d'une carte professionnelle,



© ISTOCK

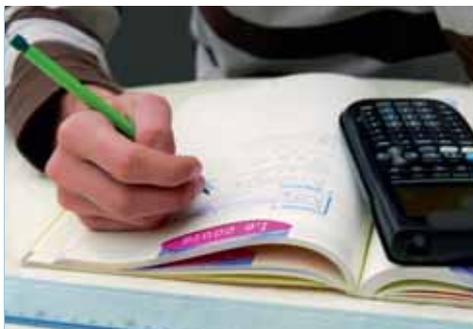
pourront également aller à la rencontre des gardiens d'immeubles afin d'identifier les personnes susceptibles de s'inscrire à ce dispositif de vigilance. ■

Inscrivez-vous dès maintenant au 01 41 15 90 34.

OBJECTIF RÉVISIONS À LA BIBLIOTHÈQUE

Du 24 mai au 24 juin, la bibliothèque lance l'opération "Objectif révisions". Les collégiens, lycéens et étudiants pourront ainsi réviser leurs examens en toute sérénité, grâce à des horaires d'ouverture exceptionnels et à un cadre propice à la concentration, sans oublier la détente!

Roland Garros? Du 22 mai au 5 juin. Le championnat d'Europe de football? Du 10 juin au 10 juillet. Les grosses productions américaines? Sur tous les écrans déjà à partir du mois de mai! Difficile de rester concentré sur ses examens quand les "sirènes de l'été" déploient leurs charmes. Pour aider tous ceux qui sont concernés par les révisions de fin d'année, la bibliothèque de Chaville a concocté un programme spécial. Ludique et pratique, "Objectif révisions" se veut tout aussi ambitieux que les élèves lancés dans des révisions studieuses. Les étudiants pourront ainsi disposer des incontournables annabacs et annabrevets et ce, dans un cadre



adapté au travail et à la réflexion. Nouvelles technologies obligent, une connexion Wi-Fi sera également installée, spécialement pour l'occasion.

Des révisions tout confort

En cas de coup de fatigue, tout a été

prévu. Les jeunes cerveaux pourront se ragaillardir avec un café proposé par le "Tilleli's coffee" tout proche ou faire une pause à la bibliothèque dans un espace repos dédié, qui sera même équipé pour regarder un film!

Arthur, 14 ans, est ravi: "C'est une très bonne idée. C'est mieux de se préparer en groupe, au calme et loin des parents. J'espère qu'il y aura de la place pour tous." Futurs titulaires du BAC ou du brevet des collèges, la bibliothèque vous attend! ■

Du mardi 24 mai au mardi 24 juin.

Horaires: mardi, de 10h à 20h; mercredi, jeudi, vendredi et samedi, de 10h à 18h.

Rens.: 01 41 15 99 10.

LA FÊTE DES VOISINS PENSEZ-Y!

En 2015, plus de huit millions de Français ont participé à la Fête des voisins. À Chaville, vous êtes en moyenne 500 à participer chaque année à cet événement convivial. Serez-vous plus nombreux pour cette 17^e édition le 27 mai? Depuis sa création en 1999, la Fête des voisins est une belle occasion de rencontrer celles et ceux qui vivent à nos côtés mais qu'on ne voit jamais. Monsieur Durand qui tond sa pelouse, Madame Dupont dont le parfum flotte régulièrement dans la cage d'escalier...

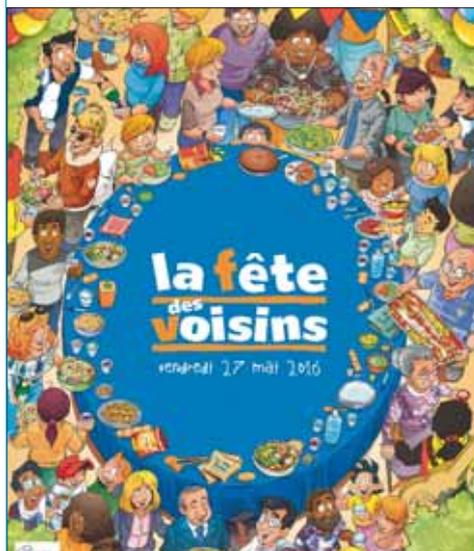
Vendredi 27 mai, éteignez donc le poste de télé et partagez un repas et de bonnes tranches de convivialité avec vos voisins au pied de vos immeubles et dans vos jardins! La Ville de Chaville soutient cet événement et propose, dans la limite des stocks disponibles, une aide logistique (affiches, gobelets, nappes...).

Ne tardez pas à réserver vos kits de bonne humeur! ■

Rens.: 01 41 15 40 68 ou 01 41 15 40 57;

par courriel s.elli@ville-chaville.fr

ou b.grimaud@ville-chaville.fr



"GUINCHEZ" À LA GUINGUETTE "CHEZ GÉGÈNE"

À l'origine, il y a un petit vin blanc aigre que l'on boit sous les tonnelles: le guinget. Pour mieux l'apprécier, des cabarets et des restaurants ouvrent leurs portes un peu partout en banlieue parisienne. Des bals se créent. Les guinguettes sont inventées. Se restaurer et danser comme jadis dans le cadre paisible des bords de Marne, c'est ce que propose la mairie aux seniors chavillois de 70 ans et plus, vendredi 10 juin. En présence de Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, ils pourront "guincher" à la célèbre guinguette "Chez Gégène", dont les portes ne se sont jamais fermées depuis son ouverture, en 1918. Les inscriptions pour cette journée "Chez Gégène" auront lieu dès le lundi 9 mai, du lundi au vendredi, de 9h à 12h30, à l'accueil de la mairie. Attention, le carton d'invitation sera demandé le jour J.

Rens.: 01 41 15 40 68 ou 01 41 15 40 57; par courriel s.elli@ville-chaville.fr ou b.grimaud@ville-chaville.fr



PETITE ENFANCE DES MODES POUR L'ÉPANOUISSEMENT

Environ 260 enfants naissent chaque année dans les familles chavilloises. À la joie de l'arrivée d'un petit être se conjugue la question – souvent angoissante pour les parents – de son mode de garde. Afin de les aider et les accompagner dans cette démarche, la Ville de Chaville propose un large panel de modes d'accueil de qualité. Tour d'horizon dans ce dossier spécial.



Bien avant l'arrivée programmée de bébé, les parents se mettent en quête d'un mode de garde. Leur premier réflexe consiste souvent à se tourner vers les accueils collectifs. Il est vrai que la Ville consacre des moyens humains et financiers importants pour le secteur de la Petite enfance.

Côté budget, 4 137 280 € sont inscrits en dépense en 2016 pour l'accueil des tout-petits [voir l'article sur le budget page 6, ndlr]. Côté personnel, 90 agents municipaux (sur un effectif total de près de 300) sont dédiés au secteur de la Petite enfance: directeurs de crèches, auxiliaires de puériculture, éducateurs de jeunes enfants, agents sociaux, agents techniques...

Si les établissements collectifs sont très prisés des parents – ce qui explique que les demandes soient souvent supérieures à l'offre de places – d'autres solutions de garde, adaptées aux exigences et rythmes de vie des parents, existent.

Les assistantes maternelles, un mode de garde individualisé et adapté

C'est notamment le cas des assistantes maternelles, qui gardent les enfants à leur domicile. Ce type d'accueil individualisé favorise l'épanouissement des tout-petits, tout en leur permettant de découvrir la vie en collectivité, via le Relais mixte de la Chaloupe. Sur les 57

assistantes maternelles recensées sur la commune, 41 fréquentent ainsi assidûment ce lieu.

Comme Thouraya El Fartoun: "Je viens ici régulièrement. Cela me permet de proposer à l'enfant dont j'ai la garde des ateliers ludiques propices à son épanouissement (peinture, parcours de motricité, piscine à balles, etc.). Je peux aussi rencontrer d'autres assistantes maternelles et être accompagnée dans mes démarches administratives."

Une réunion d'information mensuelle

Pour faire connaître aux futurs parents les diverses possibilités de garde qui s'offrent à eux, une réunion d'information est organisée en mairie chaque 1^{er} mardi du mois, de 18h à 19h30.

Crèches municipales ou privées, micro-crèches associatives ou privées, assistantes maternelles, assistantes parentales (qui se déplacent au domicile des parents), jardin d'enfants, multi-accueil... l'ensemble des modes de garde est présenté lors de cette réunion mensuelle. Les prochaines dates sont annoncées sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Vos enfants / Petite enfance"). ■



LES MODES DE GARDE UN LARGE PANEL À LA DISPOSITION DES PARENTS

- **Les crèches collectives municipales**
Les Petits Chênes (47 berceaux*),
Les Noisetiers (57 berceaux*),
Marivel (37 berceaux*)
- **Le jardin d'enfants municipal**
Jardins d'enfants (36 berceaux*)
- **Multi-accueil, halte-garderie municipale**
Multi-accueil La Chaloupe (30 berceaux*)
- **Crèche privée d'entreprises**
Les Optimists People & Baby (40 berceaux* dont 30 réservés par la Ville)
- **Le multi-accueil parental associatif**
Les Petits Mousseux (18 berceaux*)
- **Les micro-crèches associatives**
La Mare Adam (10 berceaux*),
Les Grenouilles (10 berceaux*)
- **Les micro-crèches privées**
Kiddies Préverly (10 berceaux*), les Petits Bois People & Baby (9 berceaux*)
- **Les assistantes maternelles: 57**
- **Les assistantes parentales: 31.** Elles peuvent être référencées dans le cadre de la charte de qualité signée par la Ville avec la CAF et le Conseil départemental.

* Un berceau correspond à une place, mais il peut être occupé par plusieurs enfants en fonction des horaires et des jours de garde. Ainsi, l'offre de berceaux peut être multipliée par trois.

DE GARDE DIVERSIFIÉS DES TOUT-PETITS

PROFESSION ASSISTANTE MATERNELLE



Le métier a bien changé : l'ancienne "nourrice" est devenue une assistante maternelle professionnelle avec une solide formation. Elle doit en effet suivre obligatoirement une formation de 120 heures, dont

60 doivent être réalisées avant la garde du premier enfant. Les 60 heures restantes sont à effectuer dans les deux ans qui suivent le premier accueil.

Parallèlement, les services de la Protection Maternelle Infantile (PMI) effectuent des contrôles tous les ans. L'agrément est réévalué tous les cinq ans. Dominique Lacroix Leberre témoigne : "En plus de ma formation obligatoire, j'ai reçu une formation aux premiers secours. Une fois par an, je bénéficie également d'un enseignement complémentaire dispensé par le Conseil départemental. À cela s'ajoutent 48 heures de formation continue auprès d'un organisme spécialisé. C'est très enrichissant dans ma pratique professionnelle." ■

RENDEZ-VOUS LE 4 JUIN POUR UN "JOB DATING" SPÉCIAL PETITE ENFANCE !

Envie de trouver une assistante maternelle motivée, compétente et pédagogue ? Adapté de la formule désormais bien connue du "speed dating", le service Petite enfance de la mairie organise un "job dating" spécial assistantes maternelles. Les parents en recherche d'une solution de garde pourront ainsi rencontrer des professionnelles de la garde individuelle de la ville et échanger avec elles.

Samedi 4 juin, de 10h à 12h

Maison de l'Enfance et de la Jeunesse • 23, rue Carnot

LES AIDES FINANCIÈRES POUR LA GARDE INDIVIDUELLE

• La mairie

La Ville de Chaville a mis en place un dispositif d'aide personnalisée appelé Chavidom. Il complète les aides de la Caisse d'allocations familiales (CAF) et du Département. Le montant de l'allocation varie de 150 à 300 € par trimestre en fonction des ressources et de la composition de la famille. Le quotient CAF ne doit pas dépasser 2000 €.

• La Caisse d'allocations familiales (CAF)

En cas d'emploi d'une garde à domicile ou d'une assistante maternelle agréée, il est possible de percevoir une allocation. Son montant dépend des revenus de

l'employeur, du nombre d'enfants et de leur âge.

• Le Conseil départemental des Hauts-de-Seine

Il propose une allocation mensuelle de 100 ou 200 €, versée en fonction des revenus du foyer, attribuée aux familles résidant dans les Hauts-de-Seine, avec un enfant de moins de trois ans et employant une assistante parentale ou une assistante maternelle agréée. ■

À noter : les parents qui font garder leurs enfants à l'extérieur de leur domicile peuvent déduire jusqu'à 1150 € de leurs impôts.

DEUX QUESTIONS À...

ARMELLE TILLY

**MAIRE ADJOINT DÉLÉGUÉE
À LA FAMILLE ET À LA PETITE
ENFANCE**



Comment évoluent les modes de garde ?

Nous sommes à l'écoute des changements sociétaux et des besoins de nos concitoyens qui veulent des structures plus petites et plus familiales. Nous devons aussi composer avec le désengagement de l'État et répondre aux attentes des familles, en anticipant l'accroissement de la population. Aussi, nous privilégions des modes de garde diversifiés pour maintenir une offre de qualité.

Quels sont vos projets à court et long terme ?

Nous devrions ouvrir une Maison d'assistantes maternelles de plus de 90 m² à la rentrée 2016. Située en centre ville, aux Créneaux, elle fonctionnera un peu comme une crèche. Entièrement mise aux normes de la Petite enfance, elle sera confiée à trois assistantes maternelles indépendantes. Avant 2020, l'offre de micro-crèches devrait également s'enrichir de deux nouvelles structures : l'une située à l'hôtel Rive gauche et l'autre à Maneyrol. ■

SERVICE DE LA PETITE ENFANCE

Hôtel de ville

Rens. : 01 41 15 40 75 ou

p.enfance@ville-chaville.fr

Horaires : du lundi au jeudi,
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ;
le vendredi sur rendez-vous.

CAFÉ DU FORUM DU PARC DE CHAVILLE AU PARC FOURCHON

Gilbert Guislain, Chavillois depuis 1958, professeur de lettres, connaît très bien le parc Fourchon pour y habiter depuis son plus jeune âge. Il animera un Café du forum sur l'histoire de ce lieu, samedi 28 mai à l'Atrium.

À quoi ressemblait le parc Fourchon avant la Révolution ?

C'était un parc de 24 hectares entourant un château de style antique, propriété du comte et de la comtesse de Tessé. Les jardins étaient d'inspiration anglo-chinoise, très à la mode pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle. Ils mêlaient des espaces aménagés à l'Anglaise où une nature artificielle était recrée avec des petits ruisseaux, des plantes exotiques...

Pourquoi ce domaine était-il si singulier ?

La comtesse de Tessé était férue de botanique. Elle avait de nombreuses relations, dont le marquis de Lafayette qui faisait partie de sa famille ou Thomas Jefferson qui n'était pas encore président des États-Unis d'Amérique, mais ambassadeur. Celui-ci n'hésitait pas à lui envoyer des essences d'arbres rares directement du Nouveau Monde.

Pourquoi le château et le parc ont-ils disparu ?

À la Révolution, le château a été vendu à un député de la Convention, Benoît Gouly, qui s'empressa de le détruire pour vendre les matériaux. Certaines pierres serviront



d'ailleurs à construire la maison du maire Frémin, devenue l'actuelle mairie ! Les essences les plus rares du parc ont été envoyées au Jardin des Plantes.

Comment est né le nom du parc Fourchon ?

Le 15 mars 1839, Philippe Boudeville, alors propriétaire des lieux et directeur de la Compagnie des Indes, meurt. Il lègue tous ses biens à Philippe Fourchon. Quand Pierre Talamon rachète ce lieu le 17 août 1883, il en fait un lotissement tout en gardant le nom de son prédécesseur. ■

Samedi 28 mai, à 15h, à l'Atrium.
Entrée libre. Rens. : 01 41 15 47 40.



Le château de Chaville et son domaine, à son apogée au début du XVIII^e siècle (restitution en 3D).

LES RENCONTRES DE L'ATELIER POUR RÊVER ET COMPRENDRE

Le rideau vient de tomber sur la pièce *Chère Elena*. Après quelques minutes, Myriam Boyer apparaît sur la scène de l'Atrium. Fatiguée mais radieuse, l'actrice répond aux questions du public avec ses partenaires. C'est l'heure de la "Rencontre de l'atelier", un moment d'échanges privilégiés - après le spectacle - entre spectateurs et acteurs, imaginé par Hervé Meudic, le directeur de l'Atrium, et Pierre-Olivier Scotto, comédien et metteur en scène.

Des élèves aux premières loges

Ce 7 avril, des élèves du collège Jean Moulin

sont présents dans le public. Deux jours avant la représentation, les jeunes se sont réunis avec leurs professeurs, Hervé Meudic et Pierre-Olivier Scotto. Ensemble, ils ont débattu autour de la pièce *Chère Elena* et, plus largement, sur l'intérêt du théâtre. Alexandra Offredo, professeur, s'enthousiasme : "Le théâtre développe leur esprit critique. Nous sommes très heureux du partenariat avec l'Atrium. Il nous permet d'assister à des représentations à des tarifs attractifs et d'échanger avec les artistes." "C'est un moment unique, une pièce n'est jamais jouée deux fois de la même façon",

explique Paul, l'un des jeunes collégiens. Volontaires et enthousiastes, les élèves ont profité toute l'année de cette opportunité pour découvrir un nouveau monde. Il est à présent un peu le leur. ■



LA MUSIQUE CLASSIQUE À LA PORTÉE DE TOUS

Le prestigieux Orchestre national d'Île-de-France vous propose une invitation à la valse avec son concert baptisé *Vertiges*, jeudi 19 mai à l'Atrium. L'occasion de mettre en lumière la musique classique, parfois "boudée" du grand public et l'implication des Concerts de Marivel pour la promotion de ce genre musical.

C'est l'un des poncifs le plus souvent entendu au sujet de la musique classique: elle serait réservée à une "élite", difficile d'accès et chère, qui plus est... S'il est vrai que les concerts des plus grands orchestres et des solistes les plus célèbres atteignent des prix "hors de portée", chaque année, dans les théâtres de la région parisienne, l'Orchestre national d'Île-de-France prouve que la musique classique s'adresse à tous. Que vous soyez ou non amateur de "grande musique", ne manquez pas le prochain et dernier concert de la saison donné à l'Atrium le 19 mai prochain. À l'origine de la programmation de *Vertiges*, invitation à la valse se trouve l'association sévrienne Les Concerts de Marivel, qui produit et finance le concert.

Amener la musique classique en banlieue

"Nous avons créé cette association en 1971; nous étions un groupe d'amis mélomanes et souhaitions amener la musique classique dans les salles de la banlieue parisienne", explique Janine Palmiéri, la présidente.

D'abord à Sèvres, puis à Chaville, des concerts de qualité sont programmés. Aujourd'hui, l'association produit en moyenne sept concerts par an, dont deux à l'Atrium pour 2016.

"Nous avons noué des liens forts avec les musiciens et les orchestres au fil des années, notamment avec l'Orchestre national d'Île-de-France. C'est d'ailleurs l'un des rares orchestres symphoniques que nous pouvons produire grâce aux tarifs abordables qu'il propose."

Malgré cela, l'association ne rentre pas toujours dans ses frais. Les subventions des villes de Sèvres et Chaville, ainsi que du Conseil départemental des Hauts-de-Seine lui permettent de poursuivre son travail de promotion de la musique classique auprès des habitants des deux villes.

Des concerts de qualité

Quant aux bénévoles de l'association, ils ne ménagent pas leur temps et leurs efforts. Édition du programme, gestion de la logistique et surtout recherche de concerts de qualité au meilleur prix, c'est un véritable travail de "pro" qu'ils



effectuent. Leur credo: proposer une belle programmation au public, en profitant de la bonne acoustique de l'Atrium.

Et le concert *Vertiges* ne fera pas exception à la règle. Berlioz, Tchaïkovski, Chopin, Sibelius, Ravel... tous les grands musiciens se sont emparés de la valse et l'ont fait virevolter. "Qu'elle soit gaie, triste ou entraînante, la valse danse." Laissez-vous tenter et... dansez! ■

Jeudi 19 mai, à 20h45, à l'Atrium.

Tarifs: 36 €; 18 € pour les moins de 18 ans.

Billetterie spectacles: 01 47 09 70 75.

DES ARTISTES ESTAMPILLÉS CHAVILLOIS

Jusqu'à l'avènement de la photographie, la gravure était le seul média utilisé. Rembrandt, Dürer et Goya en étaient les chantres. Au XXI^e siècle, cet art est toujours présent grâce, notamment, à des associations de passionnés comme L'Estampe de Chaville, présidée par France Tessier.

Du 20 au 29 mai, en présence de l'invitée d'honneur Christine Ladevèze, céramiste, des artistes de la ville dévoileront leurs œuvres et expliqueront les secrets de la gravure, à l'occasion de la 8^e édition de la Biennale de l'Estampe. Jean Benais, commissaire de l'exposition, pré-

cise: "Les 50 artistes qui exposent ont tous travaillé pour nous. Certains sont des artistes reconnus, d'autres en devenir. Certains des membres ont été primés à Pékin ou à Cracovie, des biennales



qui sont à la gravure ce que Cannes est au cinéma". Cette réussite est aussi l'œuvre du fondateur de l'Estampe, André Bongibault, qui s'est toujours attaché à mêler étroitement art et enseignement. Il sera d'ailleurs prochainement récompensé du prix Léon Georges Baudry de la fondation Taylor. "C'est très gratifiant car il s'agit de la reconnaissance de toute une vie d'artiste." ■

Du vendredi 20 au dimanche 29 mai, à l'Atrium (salle Louvois).

Entrée libre tous les jours, de 14h à 19h.

Rens.: 01 47 09 02 71

et sur <https://estampedechaville.online.fr>

SUR DES RYTHMES DE SKA

La Jamaïque est connue pour être le berceau du reggae. Mais ce genre musical est lui-même l'enfant du ska, un bambin turbulent qui a grandi partout dans le monde. Le groupe Skarface, qui se produira le 26 mai prochain au 25 de la Vallée, raconte l'histoire de cette musique vitaminée.

"Don't call me Scarface" sont les premières paroles du tube de l'un des pionniers du ska, Prince Buster. Comme un clin d'œil taquin, une joyeuse bande de potes musiciens s'est nommée Skarface. Le groupe français tourne depuis plus de 20 ans partout dans le monde en proposant un ska rapide, gourmand et débridé. "Nous ferons du reggae plus tard, quand nous serons vieux", s'amuse Fred, le chanteur du groupe.

Une remarque pas si anodine puisque le ska est né dans les années 1960 en Jamaïque. Fred, explique: "À l'époque, cette musique au son syncopé, reconnaissable aux contretemps marqués par

la guitare, se jouait dans les bals populaires comme une alternative aux soirées plus mondaines où le calypso (musique de carnaval antillaise) était roi."

Certains artistes se l'approprient, ralentissent le rythme pour en faire un nouveau genre musical aux dreadlocks bien pendues (mèches de cheveux emmêlées naturellement ou artificiellement). Le reggae est né.

La renaissance d'un genre

Au début des années 1980, la musique des immigrants jamaïcains qui ont traversé l'Atlantique ressurgit à la sauce britannique. Désormais mâtiné de rock,



le ska connaît un succès international. Ses ambassadeurs sont The Specials, Madness, The Beat, The Selecter, Bad Manners... Sous ses airs festifs et désinvoltes, il cache des paroles sociales et engagées.

La troisième vague arrive dans les années 1990. Une foule de formations de toutes tailles et de toutes nationalités, aux sons rageurs et entêtants, secoue les scènes du monde entier. Pour en avoir un aperçu, venez écouter Skarface, le groupe aux 13 albums et aux 2000 concerts, au 25 de la Vallée. ■

Jeudi 26 mai, à 20h30, au 25 de la Vallée.

25, rue des Fontaines Marivel

Rens.: 01 47 50 23 93.

VICTOR VICTORIA DU JAZZ, DES QUIPROQUOS ET... BEAUCOUP DE TRAVAIL

Les 28 et 29 mai prochains, l'Amérique sera à Chaville! La scène de l'Atrium prendra des airs de cabaret avec la comédie musicale *Victor Victoria*. Le fruit du travail conjoint du conservatoire et de l'association Accords Majeurs.

Pour la première fois, *Victor Victoria*, "le musical" de Broadway, est entièrement adapté en version française. C'est à un travail colossal que s'est attelée Natacha Wassilieff, metteur en scène et professeur de comédie musicale au conservatoire de Chaville. Un travail dans lequel se sont pleinement investis ses élèves. "Ils ont aujourd'hui atteint un bon niveau. J'ai poursuivi l'expérience de *Sister Act* en 2012: je joue le rôle-titre, aux côtés de mes élèves. Cela crée une véritable émulation et leur montre jusqu'à quel point l'on peut intégrer un personnage!"

Des passerelles entre le conservatoire et Accords majeurs

Sur scène se mêlent une trentaine de comédiens-chanteurs (jeunes et enfants du conservatoire, adultes de l'association Accords Majeurs) et une quinzaine de dan-



seuses de la classe de Marie-Claire Sadler. "Ce spectacle est un bel exemple des passerelles qui existent entre les deux structures", explique Cédric Perrier, directeur du conservatoire qui dirige également l'orchestre d'Accords Majeurs. "La partition de 400 pages a dû être entièrement réadaptée pour qu'elle soit jouée par les 27 musiciens de l'orchestre. Cela représente beaucoup d'heures de travail!"

Quant à l'histoire, vous la connaissez sûrement: Victoria Grant, une chanteuse

classique, ne trouve plus de contrat. Elle rencontre Carroll Todd, qui la fait passer pour un riche héritier polonais afin de la faire engager dans un cabaret. Victoria devient Victor Grazinski, coqueluche des nuits parisiennes, qui tape dans l'œil d'un producteur mafieux...

Pleine d'humour et de quiproquos, *Victor Victoria* est aussi le reflet de la société des années 1930 et du combat des femmes pour travailler et être reconnues.

"Les Américains sont les pros de la comédie musicale", se réjouit Cédric Perrier. "C'est la première fois que nous abordons un répertoire aussi jazzy. L'orchestre se régale!" Et vous? ■

Samedi 28 mai à 20h30 et dimanche 29 mai à 16h, à l'Atrium. Tarifs: 15 €; 10 € (pour les élèves du conservatoire, les adhérents d'Accords Majeurs et les moins de 12 ans). Réservations au 01 47 09 70 75 et sur www.atrium-chaville.fr

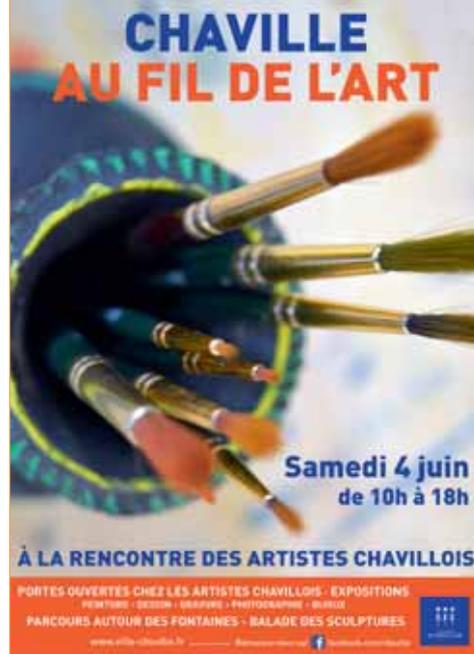
CHAVILLE AU FIL DE L'ART PLACE AUX TALENTS!

Faire découvrir les talents des artistes chavillois, professionnels ou amateurs, tel est l'objectif de "Chaville au fil de l'art". Poussez les portes de la création, samedi 4 juin prochain!

Peintres, photographes, céramistes, brodeurs, sculpteurs, graveurs... les artistes et créateurs foisonnent à Chaville, mais ne sont pas toujours connus. Grâce à "Chaville au fil de l'art", le nouvel événement culturel organisé par la mairie, les talents de la commune vont enfin "éclore au grand jour". Ateliers, maisons, garages, jardins... découvrez les lieux de création de ces artistes. Samedi 4 juin, vous pourrez en visiter une vingtaine à travers la ville. Un plan sera créé pour l'occasion afin de vous guider dans cette balade artistique. Et, pour celles et ceux qui n'ont pas la

possibilité d'exposer à leur domicile, l'espace Mozaik, situé sur le parvis des Écoles (devant le groupe scolaire Paul Bert), ouvrira spécialement ses portes. L'Atelier d'arts plastiques et de gravure, la Passerelle des arts et l'Estampe de Chaville exposeront également plusieurs artistes au sein de leurs locaux.

Vous pourrez aussi vous laisser tenter par deux parcours thématiques: l'un dédié aux fontaines de Chaville, l'autre aux nombreuses sculptures qui jalonnent la commune. Sans oublier la bibliothèque de Chaville qui proposera un



spectacle dédié aux petits et tout-petits [voir article ci-dessous, nldr].

Au total, vous pourrez ainsi découvrir une quarantaine de talents chavillois. Une "balade des artistes" qui vaut le détour... ■

Samedi 4 juin, de 10h à 18h.

Plan disponible à la mairie et en téléchargement sur www.ville-chaville.fr et www.facebook.com/chaville

ILS PARTICIPENT À "CHAVILLE AU FIL DE L'ART"

- "Chaville au fil de l'art permet à la fois de découvrir la ville autrement et de rencontrer des artistes. Ce sont des moments très sympathiques. Bien sûr, j'ai sauté sur l'occasion pour y participer et j'en ai parlé autour de moi à mes amis artistes!" *Pascale Wirth, peintre*
- "C'est une bonne initiative! Mettre à disposition l'espace Mozaik était important: c'est un lieu accessible à tous et central dans la ville. Plusieurs adhérents de l'association y exposeront leurs œuvres." *Nicolle Paillet, présidente des Amis des Arts de Chaville*
- "Nous présenterons les œuvres des élèves de l'atelier, toutes tranches d'âge et toutes techniques confondues: aquarelle, peinture à l'huile, gravure, monotypes, lavis... Les Chavillois pourront découvrir des sujets et des personnalités très divers, symbole de l'enseignement dispensé à l'Atelier." *Catherine Cuneo d'Ornano, directrice de l'Atelier d'arts plastiques et de gravure*

L'ENFANCE DE L'ART

À l'occasion de "Chaville au fil de l'art", les enfants et leurs parents pourront assister au spectacle *Le petit pinceau de Klee*, samedi 4 juin à la bibliothèque. Cette histoire d'un petit personnage de papier qui ne veut pas aller dormir et se cache sous son lit, est tirée d'une peinture de Paul Klee. Elle a été imaginée par la compagnie "Carré blanc sur fond

bleu", qui crée de nombreux spectacles pour un public de choix: les enfants.

Les secrets d'un bon spectacle

Les secrets d'un bon spectacle? S'adapter à l'univers des enfants. "Nos créations sont sobres et dépourvues d'un cérémonial qui peut être inquiétant", explique Sophie Stalport, comédienne et metteur en scène. "Il n'y a pas de lumières brutales ou de musiques péremptives. Je me présente aux enfants et aux parents dès le début et je m'installe avec eux." Les spectacles vivants pour les tout-petits sont courts (pas plus de 30 minutes) et joués de préférence dans la matinée pour éviter la

fatigue de la journée. Limiter le nombre de spectateurs favorise la connivence entre le public et les artistes. Autre gageure pour l'acteur: savoir capter son auditoire. Sophie précise: "Je ne fais pas une simple lecture. Je joue vraiment et l'expression corporelle est aussi très importante. Même un bébé sur les genoux de sa mère ou de son père ressent l'aventure de la scène." Le 4 juin, emmenez vos enfants dans cette aventure, cette odyssée de Klee, petit être de papier qui découvre l'univers d'un tableau aux mille couleurs... ■

Samedi 4 juin, à 10h et 11h, à la bibliothèque.

Pour les enfants de 18 mois à 4 ans.

Entrée libre sur inscription au 01 41 15 99 10.



NADIA L'ÉTOFFE D'UNE GRANDE

Inconnue du grand public, les Français l'ont découverte lors du concours de M6 "Cousu main" qu'elle a remporté en avril dernier. Pourtant, dans le monde du "cosplay" (réalisation de costumes de personnage de fiction), Nadia Zegloul est depuis longtemps l'une des meilleures créatrices de tenues fantastiques.

Nadia est entre deux mondes. C'est l'histoire de sa vie. La jeune femme est née à Poitiers en 1985. Très tôt, sa fascination pour l'univers des dessins animés japonais et des jeux vidéo se fait pressante. Créative et active, elle se déguise comme ses héros. Sa mère sera son unique professeur: "À ses côtés, j'ai appris beaucoup d'astuces de couture qui me servent encore aujourd'hui."

Cette passion du déguisement ne la quitte pas. Si, à l'école, son parcours est semé de réussites, sa vie extra-scolaire est aussi jalonnée d'une kyrielle de costumes aussi clinquants qu'un 20/20 sur un bulletin de notes.

Nouvelle ville, nouveau défi

"Cosplayeuse" (contraction de costume et de playing) épanouie, diplômée en poche (en service et réseau de communication), elle monte à Paris pour mieux vivre sa passion et embrasser une carrière de webmestre.



Lors de l'émission "Cousu main" de M6.

La capitale lui offre la possibilité de participer à de nombreuses conventions: Japan Expo, Festival Harajuku, Paris Manga... Pourtant, la jeune femme ne se sent pas à l'aise loin de sa réconfortante campagne.

"Avec mon copain, nous avons cherché un endroit proche de Paris. Nous nous sommes installés à Chaville; c'est une ville agréable qui est dotée de nombreuses connexions avec la capitale. Et puis Poitiers est facilement accessible d'ici!" Mais la vie parisienne lui fait encore les yeux doux.

Première télévision

À sa grande surprise, elle est sélectionnée pour participer à l'émission "Cousu main" de M6. "Je n'y croyais pas beaucoup quand j'ai fait le casting. Je voulais juste me prouver que j'étais capable de créer des costumes plus standards que mes créations habituelles."

Arrivée sur le tournage, au milieu de tous ces couturiers "classiques", Nadia fait figure "d'extra-terrestre". Jeune, fêlée d'une passion que personne ne comprend, elle est prise un peu de haut.

Sa rigueur, son efficacité et sa rapidité vont lui permettre rapidement de parler les yeux dans les yeux avec les autres candidats et de séduire le jury, dont l'animatrice vedette Cristina Cordula. Au fil des émissions, la finale lui tend les bras.

Un succès mérité

"Le tournage a été difficile. Nous nous levions parfois à 6h pour terminer à 1h du matin. Trois jours par semaine, pendant six semaines. Mon patron a été compréhensif et m'a laissé poser des jours de congés."

Clause de confidentialité oblige, son entourage ne sait pas que la victoire est déjà sienne. Pendant près d'un an, elle a gardé le silence et suivi avec malice l'émission dont le dénouement lui était connu...



Une création de Nadia.

"J'ai gagné la publication d'un livre [Cousu main, les créations de Nadia, ndlr]. Ma vie n'a pas changé, si ce n'est que j'ai plus de fans sur Facebook. Avant cette émission, j'en avais 3000; j'en suis maintenant à 8000. J'ai d'ailleurs été très touchée que la page Facebook de Chaville relaie ma victoire."

Malgré ce succès et de nombreuses demandes, Nadia ne souhaite pas devenir couturière professionnelle. "Il y a des gens bien plus doués que moi". Son univers reste celui des dessins animés et des séries fantastiques qu'elle continue d'explorer à sa façon. Pour le découvrir, n'hésitez pas à vous rendre sur son site www.mimigyaru.com

HANDBALL CHAVILLE ET VILLE-D'AVRAY DE NOUVEAU PARTENAIRES

Les clubs de handball de Chaville et Ville-d'Avray (membre de l'Union sportive de Ville-d'Avray) renouent leur partenariat historique.

À compter de la prochaine saison 2016-2017, l'accord passé entre les deux associations permettra aux enfants des catégories moins de 15 ans féminines et masculines de continuer leur parcours jusqu'au niveau Senior et ce, dans un club proche de leur domicile.

Un partenariat gagnant pour les deux clubs

"Ce partenariat est gagnant pour les deux clubs", explique Michel Riffard, président de Chaville Handball. "Il permet de pallier le problème des créneaux des gymnases, qui ne sont pas extensibles, tout en assu-

rant un parcours sportif suivi, pour les filles et les garçons, jusqu'à la catégorie Senior [17-18 ans, ndlr]."

C'est donc Ville-d'Avray qui accueillera les jeunes handballeuses, à partir de la catégorie moins de 9 ans jusqu'au niveau Senior. Le club est d'ailleurs dirigé par Cécile Gauvin, ancienne joueuse de Chaville Handball, désormais présidente, entraîneur et joueuse à Ville-d'Avray.

"Notre objectif est de pérenniser le projet du club, de le structurer progressivement en développant des partenariats, notamment avec Chaville", se réjouit Cécile Gauvin. La section handball de l'USVA accueillera également les jeunes garçons, de leurs débuts jusqu'aux moins de 13 ans. Quant au club chavillois, il prendra en charge l'entraînement des équipes mas-



© ISTOCK

culines, à partir des moins de 9 ans, et les filles – en nombre limité – de leur début jusqu'aux moins de 13 ans.

À partir de la catégorie moins de 15 ans, les filles continueront obligatoirement à Ville-d'Avray et les garçons à Chaville. ■

Plus d'infos auprès des clubs :

handball.usva@outlook.fr et

chavillhandball@orange.fr

LE TIR À L'ARC POUR TOUS

Déjà "Label d'Or" de la Fédération française de tir à l'arc, l'association Chaville Tir à l'arc est désormais "Club Citoyen du Sport". Ce nouveau label récompense les actions et projets pour les jeunes, les féminines et les personnes handicapées pour lesquels le club chavillois œuvre activement. "Notre objectif est de développer la pratique du tir à l'arc pour tous", explique Bénédicte Cardin, sa présidente. "La création d'une École de tir à l'arc handisport pour les personnes handicapées moteur, dès la prochaine rentrée, est un projet qui nous tient à cœur."

Ces séances seront dispensées le mercredi après-midi par Guillaume Humetz, entraîneur diplômé d'État du club, qui est aussi à l'origine du projet et très impliqué pour sa réussite.

Venez découvrir le tir à l'arc, sport olympique, au Jardin d'arc de Chaville lors des séances de découverte gratuites, samedi 11 et dimanche 12 juin, de 10h à 13h. Le club sera également présent au Festival des Sports de Nature, samedi 25 juin au complexe sportif Marcel Bec à Meudon. ■

Renseignements et inscriptions
sur www.chavilletiralarc.com

ÉCOLE DES SPORTS ASSOCIATIVE DEUX DATES POUR INSCRIRE VOS ENFANTS !

À la rentrée de septembre 2016, l'École des sports du mercredi après-midi évolue vers un nouveau dispositif. Plusieurs associations chavilloises (Association Sport et Loisirs de Chaville, Cirkalme-toi, Sèvres Chaville Boxe) proposeront aux enfants et jeunes Chavillois, de 6 à 14 ans, de s'initier à diverses disciplines sportives : le badminton, le basket-ball, le handball, le volley-ball, la boxe ou les activités artistiques comme le cirque. Ne manquez pas les dates d'inscription !

Samedis 21 mai et 18 juin, de 10h à 12h, à la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse (23, rue Carnot).
Rens. : 01 41 15 99 50.

En bref

> Baptêmes de poney

Rendez-vous au complexe sportif Marcel Bec, **LES DIMANCHES 8 ET 22 MAI, 5 ET 19 JUIN.**

DE 14H À 18H. pour des balades à dos de poney pour vos enfants (de 2 à 10 ans). Encadrés par les moniteurs du Centre équestre de Chaville, suivez un parcours ludique en forêt !

Tarif : 7 € les 20 minutes (matériel compris). Inscriptions directement sur place (route du Pavillon de l'Abbé à Meudon)
Rens. : 01 41 15 15 15.

> Journée découverte kayak et marche nordique

Le Comité départemental de randonnée des Hauts-de-Seine et le club Arc de Seine Kayak vous proposent une journée de découverte du kayak et de la marche nordique, **DIMANCHE 29 MAI, DE 9H À 17H.** sur le parc nautique de l'île de Monsieur.

Au programme : sur l'eau, canoë biplace, kayak solo et dragon boat de 20 places (nouauté 2016) ; sur terre, initiation à la marche nordique (avec prêt de bâtons).
Tarif : 10 € pour les deux activités avec café, boisson, en-cas et souvenir offert aux participants.

Inscription sur le site www.rando92.fr



OBJECTIF LIRE TOME 2

Décollage imminent pour l'opération "Objectif Lire" ! Le deuxième voyage vers la planète livre est programmé du 4 au 25 mai, avec un atterrissage sur le parvis des Écoles le mercredi 8 juin. BD, manga, poésie, roman, conte... les enfants des accueils de loisirs vont embarquer à la découverte du livre jeunesse, sous toutes ses facettes.

“ Un adulte va lire un livre pour se distraire, un enfant lit un livre pour se construire. ”

Joann Sfar
écrivain et auteur de BD

Après le succès de la première édition d'Objectif Lire en 2015, le tome 2 de l'opération s'imposait ! À l'heure où le numérique est roi et les enfants "hypnotisés" par les écrans, retrouver le plaisir de la lecture n'est pas un vain mot. L'ensemble des animateurs des accueils de loisirs de Chaville seront une nouvelle fois mobilisés, du 4 mai au 8 juin, pour faire d'Objectif Lire un moment de partage, d'échanges, de découverte et

d'émerveillement pour les petits et jeunes Chavillois, de 3 à 12 ans. Chaque mercredi après-midi, une thématique sera abordée (magazines, BD, Histoire...) au travers d'ateliers ludiques et de grands jeux organisés dans les centres, pour les enfants d'âge maternel et élémentaire.

La lecture sous le prisme du jeu

Parmi les activités proposées : un atelier de création de livres, des pauses lecture, un jeu de piste à la bibliothèque sur l'univers de Harry Potter, mais aussi – nouveauté cette année – des lectures d'histoires dans les crèches par les enfants des accueils de loisirs. Car le plaisir de la lecture se transmet dès le plus jeune âge ! Côté BD, il avait fait un "carton" l'année dernière : l'illustrateur Boutanox revient pour initier les enfants à l'art de la bande dessinée. À noter : il sera également présent le mercredi 8 juin, sur le



parvis des Écoles, pour dédicacer ses planches aux jeunes lecteurs. Enfin, nouvel événement lié à Objectif Lire : l'opération "Natur'en livres", organisée dans le cadre de la Semaine européenne du Développement durable, associera lecture et environnement, mercredi 1^{er} juin dans le jardin de la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse [voir notre article page 10, ndlr]. ■

“VOYAGE À TRAVERS LE MONDE” UN RALLYE LECTURE POUR TOUS

En mai, la bibliothèque de Chaville fait voyager vos enfants à travers le monde. En partenariat avec le service APAL (accueil périscolaire et accueil de loisirs), un "rallye lecture" est proposé aux petits Chavillois, élèves des écoles maternelles et élémentaires de la commune. Ce concours est organisé dans le cadre de la deuxième édition de l'opération Objectif Lire. Le principe : du 2 mai au 6 juin prochains, vous trouverez toutes les semaines, dans les écoles, une affiche présentant deux livres consacrés à une partie du monde. Afrique, Amérique, Asie, Europe et Océanie, les enfants parcourront le monde en quelques semaines !

Étape suivante : rendez-vous à la bibliothèque. Vous y trouverez les livres de la semaine et le questionnaire correspondant à la tranche d'âge de votre enfant. Une fois rempli, il ne restera plus qu'à le déposer dans l'urne prévue à cet effet à la bibliothèque. Attention, au total, il faut répondre aux cinq questionnaires proposés. Le dénouement du concours aura lieu le mercredi 8 juin à l'école Paul Bert, lors de la manifestation "Objectif Lire". Un tirage au sort sera effectué parmi les bonnes réponses. De nombreux livres sont à gagner !

PRÉPAREZ DÈS MAINTENANT LES GRANDES VACANCES !

Le printemps est installé et l'été se profile déjà à l'horizon : il est temps d'organiser les activités de vos enfants et de vos jeunes pendant les grandes vacances. Ne manquez pas les dates d'inscription à venir !

> Accueils de loisirs

Pour les 3-12 ans

Pendant les vacances d'été, les sites des accueils de loisirs maternels et élémentaires sont ouverts selon un calendrier propre [voir ci-dessous, ndlr]. Rappel : ils seront tous fermés du 8 au 19 août.

Vous pouvez inscrire vos enfants du 17 mai au 3 juin dans la limite des places disponibles. Les bulletins d'inscription sont disponibles au service PASS de la mairie, dans les accueils de loisirs et en téléchargement sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Vos enfants") ou via le Portail Famille <http://famille.ville-chaville.fr>

> Activités et séjours de la MJC de la Vallée

• La ludo des vacances

Pour les 3-9 ans. Un accueil dans un espace libre de jouets et de jeux. Du mercredi 6 au vendredi 8 juillet et du lundi 11 au mercredi 13 juillet, de 9h à 12h.



• Stage enfants

Du mercredi 6 au vendredi 8 juillet.

• Séjour à la base de loisirs de Buthiers

Pour les 10-15 ans. Au programme : cinq jours de camping et diverses activités (piscine, escalade...). Du lundi 27 juin au vendredi 1^{er} juillet.

Tarifs : 250 € pour les adhérents, 262 € pour les non-adhérents.

• Séjour en Auvergne

Pour les 8-10 ans. Du lundi 6 au vendredi 12 juillet. ■

Renseignements et inscriptions à la MJC. Plus d'infos au 01 47 50 23 93 ou sur www.mjcdelavallee.fr

LES INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRES 2016-2017 SE TERMINENT LE 13 MAI



Vous êtes Chavillois et votre enfant est inscrit dans une école de la ville. C'est la dernière ligne droite pour effectuer les inscriptions périscolaires pour l'année 2016-2017.

Ces inscriptions concernant la restauration scolaire, les accueils du matin et du

soir, l'étude surveillée, les temps d'activités périscolaires (TAP), les accueils de loisirs du mercredi après-midi, mais aussi l'Association Sport et Loisirs de Chaville et l'Atelier d'arts plastiques et de gravure (pré-inscriptions pour ces deux structures).

Vous avez jusqu'au vendredi 13 mai pour remplir et transmettre votre dossier. Celui-ci est disponible en téléchargement sur www.ville-chaville.fr, sur le Portail Famille <http://famille.ville-chaville.fr> ou au Pôle Accueil Services de la mairie. ■

Rens. : 01 41 15 40 00 ou par courriel activites.famille@ville-chaville.fr

OUVERTURE DES ACCUEILS DE LOISIRS PENDANT L'ÉTÉ

- Les accueils de loisirs du Muguet et des Jacinthes seront fermés tout l'été.
- Paul Bert : du mercredi 6 juillet au vendredi 8 juillet et du lundi 18 juillet au vendredi 29 juillet.
- Ferdinand Buisson : du lundi 1^{er} août au vendredi 5 août et du lundi 22 août au mercredi 31 août.
- Fougères : du mercredi 6 juillet au vendredi 15 juillet.
- Pâquerettes : du mercredi 6 juillet au vendredi 29 juillet et du lundi 22 août au mercredi 31 août.
- Iris : du mercredi 6 juillet au vendredi 22 juillet.
- Myosotis : du mercredi 6 juillet au vendredi 8 juillet, du lundi 25 juillet au vendredi 29 juillet, du lundi 1^{er} août au vendredi 5 août et du lundi 22 août au vendredi 26 août.

En bref

> AJEC bridge

- 38^e édition des tournois du Muguet : **DIMANCHE 1^{ER} MAI, À 14H15**, au gymnase Colette Besson (complexe sportif Jean Jaurès).
- Tournoi méli-mélo : **SAMEDI 7 MAI**, salle Huguette Fradet (50, rue Alexis Maneyrol).
- Tournoi au profit du Rotary Club : **SAMEDIS 4 ET 11 JUIN**, salle Huguette Fradet.

> Initiation aux gestes de premiers secours

Programme de cette formation : massage cardiaque, utilisation du défibrillateur, pose de garrot. **SAMEDIS 7 ET 28 MAI, SAMEDI 4 JUIN**. Horaires des sessions : 13h30-15h30 ou 16h-18h.
Inscriptions auprès de la Police municipale : 01 41 15 82 00.

> Brocante de Viroflay

La brocante/vide-grenier de Chaville-Viroflay se déroulera autour de la place de Verdun, **LUNDI 16 MAI, DE 10H À 18H**.
Rens. au 06 11 94 04 51 ou sur www.bidf.fr

> Vente de vêtements

Le Secours Catholique de Chaville vous convie à sa vente de vêtements à petits prix, **SAMEDI 21 MAI, DE 10H À 17H**, au 1104 avenue Roger Salengro.

> Goûter dansant déguisé de la CAAPE

Pour la 7^e année, la CAAPE (Chaville Association Autonome de Parents d'élèves) organise, en partenariat avec la Ville de Chaville, un goûter dansant déguisé. Il aura lieu **SAMEDI 21 MAI** sur le thème des Jeux Olympiques. Le rassemblement est prévu à 15h dans les jardins de l'hôtel de ville.

> Stage de yoga

Organisé par l'Atelier du mouvement, **SAMEDI 28 MAI DE 15H À 17H ET DIMANCHE 29 MAI DE 10H À 12H**, dans la salle polyvalente Paul Bert. Tarif : 50 € (adhésion à l'association : 10 €). Rens. : 06 85 78 79 74.
Plus d'infos sur www.atelier-mouvement-paris.com

> Arch'Echos

Le 27^e numéro de l'Arch'Echos, la revue de l'Association pour la Recherche sur Chaville, son Histoire et ses Environs, est paru. Arch'Echos est disponible à la mairie, la bibliothèque, l'Atrium et la poste annexe de Vélizy-Bas.
Également consultable sur www.arche-chaville.fr

Depuis 10 ans, l'association Solidarités Nouvelles pour le Logement aide les personnes en difficulté en leur proposant un logement passerelle et en les accompagnant au quotidien. Objectif : retrouver un logement durable et une vie normale.



SOLIDARITÉS NOUVELLES POUR LE LOGEMENT FÊTE SES 10 ANS

Avec une volonté toujours intacte, les 13 bénévoles de l'antenne chavilloise de l'association Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL) continuent inlassablement d'aider les personnes qui rencontrent des difficultés à se loger.

Janine et Étienne Pénicaut sont adhérents de la première heure. Ils expliquent : "Notre engagement correspond à nos valeurs, à notre esprit de solidarité. Nous voulons agir pour ne laisser personne sur le bord du chemin. Les personnes que nous recevons nous ont été envoyées par les services sociaux départementaux et communaux. La plupart du temps, elles n'ont pas les moyens de payer un loyer et n'ont donc pas accès à un logement social".

Des loyers à tarif accessible

L'association est présente dans plusieurs départements d'Île-de-France dont les Hauts-de-Seine. Elle se rend acquéreur de logements qu'elle propose à des personnes en difficulté à un tarif accessible.

Chaque famille est accompagnée par un travailleur social salarié de l'association et par deux bénévoles qui sont présents pour les soutenir et les aider dans leurs projets.

À Chaville, l'association dispose de trois logements. Les personnes accompagnées par SNL peuvent ainsi trouver un toit pour mieux s'intégrer, trouver un emploi et reprendre le chemin d'une vie "normale".

La durée moyenne du séjour est de 2,7 ans. Le président, Marc Salin s'en félicite : "Quand une famille retrouve un logement et vole de ses propres ailes, c'est une victoire. Nous avons un taux de réussite de 93 % ; il faut continuer ! Pour cela, nous avons besoin de bénévoles, de dons ou de logements. Il est important d'être solidaire pour permettre aux personnes qui connaissent des accidents de la vie de rebondir".

Grâce à l'action de l'association, 11 familles ont retrouvé un lieu d'habitation convenable et surtout, un avenir. ■

Rens. : Marc Salin (président) au 06 88 90 08 02.

VIVE LE VÉLO AVEC LA CONVERGENCE FRANCILIENNE !

La Ville à Vélo vous invite à participer à la Convergence francilienne, dimanche 5 juin.

Ce rassemblement festif a pour objectif la promotion des déplacements urbains à vélo. Il est à l'initiative de Mieux se Déplacer à Bicyclette (MDB), en partenariat avec des associations franciliennes.

Le principe : des cortèges de cyclistes se rejoignent au cœur de Paris pour une parade finale qui les mène vers 13h30 sur la pelouse des Invalides pour un pique-nique géant.

Rendez-vous avec votre vélo en état de marche, votre pique-nique et une tenue orange (couleur du cortège en provenance de Versailles), dimanche 5 juin à 10h45 devant l'Atrium de Chaville. Le départ est prévu à 11h.

Plus d'infos sur www.mdb-idf.org et par courriel la-ville-a-velo@mdb-idf.org



LEZ'ARTS DE LA VALLÉE UN FESTIVAL DE BONNES IDÉES

Du mercredi 1^{er} au dimanche 12 juin, la MJC de la Vallée organise son festival Lez'arts de la Vallée sur le thème "Le monde en mouvement". Les adhérents de la MJC proposeront un bouquet de spectacles de toutes les couleurs.

Le monde change aussi sûrement que la Terre tourne. Pour clore son année, la MJC de la Vallée a décidé de célébrer ce mouvement perpétuel. Elle proposera une multitude de spectacles aux accents des cinq continents.

Toutes les disciplines seront représentées lors des festivités: la danse, le chant, la musique, le théâtre et même... la couture, avec un défilé de diverses créations qui se déroulera pendant un brunch participatif. Le sport sera lui aussi célébré avec une matinée Zumba et une course de "Run & bike" ouvertes à tous.

Depuis 2005, les adhérents de la MJC se mettent en scène pour présenter le travail réalisé toute l'année avec les intervenants. Un festival à ne pas manquer ! ■



© ROMAIN SAHUT

Du mercredi 1^{er} au dimanche 12 juin.
Entrée libre sur retrait d'une invitation au préalable à la MJC de la Vallée (retrait des places à partir du 9 mai).

Rens.: 01 47 50 23 93.

Programme complet sur www.mjcdelavallee.fr

L'agenda de la MJC

> Fermeture de la MJC à l'Ascension

En raison du pont de l'Ascension, la MJC de la Vallée sera fermée **DU JEUDI 5 AU DIMANCHE 8 MAI INCLUS.**

> Soirée jeux

Pour la dernière soirée jeux de l'année, venez avec votre jeu préféré pour le faire découvrir à vos amis, **VENDREDI 13 MAI À 20 H.**
Entrée libre sur inscription.

> Stage d'arts plastiques à 4 mains

Découverte et créations sont au programme de ce stage pour parents et enfants, **SAMEDI 28 MAI, DE 14 H À 18 H.**
Renseignements et inscriptions à la MJC.

> Inscriptions 2016-2017

Les inscriptions pour l'année 2016-2017 commenceront à partir du **LUNDI 27 JUIN, DE 10 H À 12 H 30 ET DE 14 H À 19 H.** Les inscriptions concernent toutes les activités. Pour découvrir les nouveautés ou pour toutes questions, n'hésitez pas à vous rendre à l'accueil de la MJC.

MJC de la Vallée

25, rue des Fontaines Marivel

Rens.: 01 47 50 23 93.

Plus d'infos sur www.mjcdelavallee.fr

LE PASSAGE DE MERCURE DEVANT LE SOLEIL LUNDI 9 MAI

Le Club Chavillois d'Astronomie vous invite à une observation publique gratuite du passage de la planète Mercure devant le soleil, lundi 9 mai à partir de 13h, sur le parvis de l'hôtel de ville.

Alignement Soleil-Mercure-Terre, ce phénomène astronomique est rare !

Attention : ce phénomène ne sera pas visible à l'œil nu. Observer le soleil directement comporte des risques importants pour la vue. Le Club Chavillois d'Astronomie mettra à votre disposition des instruments adaptés à ce genre d'observation et sans danger pour la vue (Coronado et télescope muni d'un filtre solaire). En cas de couverture nuageuse, cette manifestation sera annulée.

C'EST LA FÊTE DANS VOS QUARTIERS !

> Quartier Rive droite-Les Vignes

Les riverains du quartier Rive droite-Les Vignes organisent leur traditionnel "vide-grenier garage" dimanche 5 juin, de 9h à 18h, rue Martial Boudet.

Rens.: charlesdemarin.charles@aol.com

> Les Petits Bois

Venez nombreux à la fête du quartier Les Petits Bois, samedi 11 juin.

Rens.: 01 47 50 09 28 et sur www.villagesenville.org

> Ursine

La 10^e édition du vide-grenier du quartier de l'Ursine aura lieu dimanche 12 juin, rue Albert Perdreux. À l'occasion de cet anniversaire, l'assemblée de quartier organise une exposition de photographies sur le thème "Le quartier de l'Ursine vu par ses habitants". Les photos seront exposées du 5 au 18 juin. Il est encore temps d'envoyer vos clichés à ursine.quartier@gmail.com ■

Le pôle ludique présente...

> Mafia de Cuba

Le parrain de la mafia, Don Alessandro, confie sa boîte de cigares à ses sbires. Elle possède un double fond. Sous un premier rang de cigares se trouve une cachette remplie de diamants. Restez-vous fidèle à Don Alessandro, le trahirez-vous en empochant les diamants ou serez-vous une taupe de la CIA ? Ce jeu de Philippe Pallières vous transportera, dans la continuité des jeux d'ambiance sans maître du jeu car c'est le parrain qui mène les débats.

Joueurs: de 6 à 12.

À partir de 8 ans.



LE BLÉ EN SCÈNE UNE CRÊPERIE-RESTAURANT BRETONNE SUR LA PLACE DU MARCHÉ

“Le Blé en scène” est une nouvelle chaîne de crêperie-restaurant qui revisite la tradition culinaire bretonne. Situé sur la place du Marché, l'établissement ouvre ses portes début mai.

“Je me suis installé à Chaville car je connais bien la ville. J'y ai travaillé quand j'étais plus jeune et je sais que c'est une ville dynamique. L'emplacement de notre restaurant, au cœur de la ville, proche des commerces et des administrations, laisse entrevoir de belles possibilités”, explique le gérant. L'ouverture d'autres restaurants à Bagneux, Antony et Châtillon lui a déjà donné satisfaction.

Une ambiance atypique

“Le Blé en scène” est une franchise qui souhaite se démarquer de ses concu-

rents en proposant un cadre rappelant celui du théâtre. Exit les tableaux de bateaux ou de chapeaux ronds, ici la Bretagne est dans les plats, pas accrochée aux murs. La décoration (rideaux de velours rouges, projecteurs de lumière...) se veut conviviale et feutrée.

L'assiette garde son caractère authentique et la farine vient directement de Bretagne. Le restaurant propose bien sûr des crêpes et des galettes, mais aussi une cuisine traditionnelle (foie gras, pavés, gratins...) capable de contenter les gourmands les plus exigeants.

Ils pourront se délecter de douceurs sucrées pour les petits creux du goûter ou faire bonne chère pour le déjeuner ou le dîner... Ou les deux. ■



Place du Marché

Rens.: 01 71 22 18 75.

Restaurant ouvert 7j/7, de 12h à 14h30 et de 19h15 à 22h30. Salon de thé ouvert du mercredi à dimanche, de 14h30 à 19h.

SAINT ALGUE DES COIFFEURS VISAGISTES ET ÉCO-RESPONSABLES



Toutes celles et tous ceux qui veulent prendre soin de leurs cheveux ont une nouvelle adresse. Depuis le mois de mars, un salon Saint Algue, coiffeur visagiste et éco-responsable, s'est installé à Chaville rue Anatole France, au carrefour du Puits-sans-Vin.

Tous les clients peuvent demander, gratuitement, un diagnostic visagiste personnalisé. Il permet de mieux choisir sa coupe de cheveux et éventuellement sa couleur, en fonction de différents critères comme la forme du visage ou la nature capillaire. L'autre atout du salon est son engagement éco-citoyen.

Un salon écolo

Cindy Michaux, manager, explique: “Notre consommation d'eau est réduite, tout comme nos dépenses énergétiques (grâce à l'optimisation des installations électriques, de l'isolation et du chauf-

fage). Nos déchets sont triés et recyclés et notre personnel est formé aux gestes indispensables à la protection de l'environnement. Enfin, nos produits sont créés à partir d'huiles essentielles naturelles et notre cœur de gamme est bio. Je pense que les Chavillois seront sensibles à notre démarche”.

Un concept, bien ancré dans l'air du temps, qui connaît un certain succès. Depuis l'ouverture du salon, 25 clients viennent chaque jour soigner et embellir leurs cheveux. ■

Résidence Grande Place

1 bis, rue Anatole France

Rens.: 01 47 09 52 98.

Ouvert du mardi au vendredi, de 10h à 19h; le samedi de 9h30 à 19h. Fermé le dimanche et le lundi.

UNE SALLE DE 300 M² À LA LOCATION

Chaville Enchères, l'hôtel des ventes situé au 9, rue Carnot, propose à la location son espace de vente. Cette grande salle de 300 m² est dorénavant disponible pour les événements familiaux (baptêmes, anniversaires...) et professionnels (exposition d'art, séminaires...). Elle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Rens.: 01 47 50 48 59. Plus d'infos sur <http://chavilleencheres.wix.com/chaville-encheres>

RECENSEMENT MILITAIRE UNE DÉMARCHE OBLIGATOIRE POSSIBLE **SUR INTERNET**

Également appelé recensement citoyen, le recensement militaire est obligatoire pour tous les jeunes Français, filles et garçons, dès qu'ils atteignent l'âge de 16 ans. Désormais, les jeunes Chavillois peuvent effectuer cette démarche via un télé-service disponible sur www.service-public.fr

Pour cela, rien de plus simple ! Il suffit de créer un compte sur ce site officiel de l'administration française et de numériser (sous format PDF) une pièce d'identité et le livret de famille à jour. Une fois

tous les champs renseignés, une attestation est ensuite disponible.

Le recensement militaire ou citoyen est important ! Il permet en effet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Cette démarche permet également d'effectuer son inscription d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

Attention, une absence de recensement est synonyme d'impossibilité de passer un concours ou un examen d'État avant l'âge de 25 ans... notamment le BAC ! ■

RENCONTRES CHAVILLOISES VOTRE RENDEZ-VOUS DE PROXIMITÉ

La prochaine rencontre chavilloise aura lieu jeudi 12 mai à 19h30 à l'hôtel de ville. Elle concernera le quartier "Centre ville". Ce rendez-vous de proximité entre élus et habitants se déroulera en présence de Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, Christophe Tampon-Lajarriette, Hubert Panissal, François-Marie Pailler, Marie-Odile Grandchamp et Jacques Bisson, maires adjoints, Anne Duchassaing-Heckel, Sylvain Lebas et Anne-Louise Mesadieu, conseillers municipaux. Rens. : 06 22 24 73 53.



LES
RENCONTRES
CHAVILLOISES

État civil février-mars 2016

Naissances

Ruben Bernaud, Côme Brundaller, Baptiste Dorr, Aytan Fikri, Julia Fremy, Laura Laborier, Eugène Leblanc, Lisbeth Monath, Mailys Onane, Louison Piet Berton de Lestrade, Jaden Pribila, Alexis Thibon, Matheo Tomas, Laetitia Balletti, Shany Bukva, Léa Costilhes, Raphaël Dujardin, Bayram El Fekih, Nélia Kasri, Marin Latimier Flacher, Théo le Khac Dromsom, Syrine Lebdiri, Edenn Luyeye, Arno Mancier, Noah Marcel, Yacine Mbarki, Paul Mercier, Jacques-Elie Niava, Lina Nong, Jude Noyelle-Billaud, Alexandre Rasamat, Lucas Rodrigues Da Costa, Manel Zerdeb
Rappel : Laura Gassies (décembre 2015)

Mariages

Lahcen Id Balouk et Nadia Anjjar ; Mohamed Ali et Salwa Rashwan ;

Mootoosamy T Padayachi et Sevamée Veerasamy ; Qinbo Zhao et Régina Strzelczyk ; Yahya Souaidy et Amina Mekki-Mokhtar ; Nicolas Fernandes et Marina Moreira Fernandes ; Othman Moumni Abdou et Ania Kaci ; Frédéric Pilorget et Lilia Sadiki

Décès

Marc Sauverzac, Lucienne Louis, Claude Hirel, Nicole Lhoste, Philippe Rougelin, Françoise Borde, Christiane Appert, Marcel Gervais, Jean Moulin, Claude Lucas, Michel Marchand, Thérèse Hébert de Beauvoir du Boscol épouse Denisse, René Remy, Umbertina Sillon épouse Montani, Pierre Foulon, Marie-Lousie Benoist épouse Dechet, Marguerite Wappler, Claude Vianay, Bernard Pirot, Gérard Chalifour, August Zimmerman, Vincent Jan

En bref

> Commémoration du 8 mai 1945

Le 71^e anniversaire de la victoire de 1945 sera commémoré le **VENDREDI 8 MAI**. Le cortège se formera, à partir de 10h30, sur le parvis de l'hôtel de ville, avant de se recueillir devant le monument Albert Héry, la plaque érigée avenue de la Résistance, le monument de la place Gaston Audonnet puis au cimetière de Chaville pour rendre un hommage aux morts pour la France au cours de la guerre 1939-1945.



> Consultation fiscale en mairie

Une permanence d'aide aux contribuables chavillois pour l'établissement de leur déclaration d'impôts sur le revenu se tiendra **JEUDI 12 MAI, DE 14H À 17H30**, à l'hôtel de ville.

> Portes ouvertes du centre de secours des pompiers

La brigade des sapeurs-pompiers de Paris organise une journée "portes ouvertes" à Boulogne-Billancourt (55-57, rue Gallieni), **SAMEDI 21 MAI, DE 10H À 18H**. Venez visiter le centre de secours, assister à des démonstrations et participer à des activités : sensibilisation aux accidents domestiques, manœuvre de la lance, montée à l'échelle, jeux pour les enfants, tombola et même... "selfies" en tenue de pompier !

> Hommage aux morts d'Indochine

LUNDI 8 JUIN, À PARTIR DE 11H, un hommage aux "morts pour la France" en Indochine sera rendu au cimetière de Chaville, en présence des représentants des anciens combattants et des élus de la commune.

> Prochain Conseil municipal

La prochaine séance du Conseil municipal aura lieu le **LUNDI 20 JUIN, À 19H30**, dans les salons de l'hôtel de ville. Retrouvez l'ordre du jour, ainsi que le compte rendu des séances précédentes sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Vie municipale").

En bref

> Permanence du conseiller énergie

Le conseiller énergie de l'Agence locale de l'énergie de GPSO assure des permanences à Chaville.

Prochaines permanences : **VENDREDIS 13 MAI ET 10 JUIN, DE 13H30 À 16H30**, à l'hôtel de ville (1456, avenue Roger Salengro).

Inscription obligatoire au 0 800 10 10 21 (numéro vert).

> Le programme de la Maison de la Nature

• Exposition "La nature vue par les grands"

- JUSQU'AU DIMANCHE 22 MAI

Les habitants de GPSO exposent leurs créations artistiques sur le thème du réchauffement climatique.

• Exposition "La nature vue par les enfants"

- DU SAMEDI 4 JUIN AU DIMANCHE 3 JUILLET

Les enfants des écoles et des accueils de loisirs de GPSO exposent les travaux pédagogiques réalisés avec la Maison de la Nature.

• Ciné-nature (sur inscription)

- MERCREDI 18 MAI, À 14H15 : *Genesis*

(documentaire). Pour la famille. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

• Mercredi des enfants (sur inscription).

Pour les 4-7 ans.

- LE 4 MAI, DE 16H À 17H : Une histoire de papillon

- LE 11 MAI, DE 16H À 17H : Le renard démasqué

- LE 18 MAI, DE 16H À 17H : Chauves-souris et oiseaux, quelles différences ?

- LE 25 MAI, DE 16H À 17H :

Des vagues énergiques.

- LE 1^{er} JUIN, DE 16H À 17H : Herbière du jardin

• Côté jardin (sur inscription)

- SAMEDI 21 MAI, DE 10H À 12H30 : Le bon goût des mauvaises herbes !

- SAMEDI 4 JUIN, DE 10H À 12H : Conte et musique verte

• Samedi Nature (sur inscription)

- LE 4 JUIN : À la rencontre des chauves-souris. Départ à 20h30 à l'entrée de la gare Chaville Rive gauche.

Pour toute la famille. Les enfants doivent être accompagnés.

• Dimanche découverte

- LE 22 MAI, DE 14H À 18H : Des légumes pour dessiner des fleurs

Pour toute la famille. Entrée libre. Les enfants doivent être accompagnés.

- LE 5 JUIN, DE 14H À 18H : La Talafabric' ou l'art de transformer un déchet en instrument de musique

Rens. et inscriptions au 0 800 10 10 21 (numéro vert)

Maison de la Nature

14, ruelle des Ménagères à Meudon.

Activités gratuites réservées aux habitants de GPSO.

RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

Depuis 14 ans, "Rendez-vous aux jardins" est un moment privilégié pour les passionnés des parcs et jardins, véritables patrimoines culturels vivants. Cette année, cet événement national aura pour thématique "Les couleurs du jardin". Grand Paris Seine Ouest s'associe à cette opération et propose aux habitants du territoire de (re)découvrir le parc de Boulogne - Edmond de Rothschild.

Un jardin, comme un tableau, est créé pour transmettre une émotion. "Le parfum, les couleurs et les sons se répondent", écrivait Charles Baudelaire. À l'instar des peintres, les jardiniers s'emploient à trouver des harmonies, des contrastes, des équilibres, conjuguant inlassablement leur rayonnement. La couleur n'est pas un effet de mode, mais une composante fondamentale et intemporelle du jardin.

À l'occasion de "Rendez-vous aux jardins", les jardiniers de GPSO vous proposent de partager leur passion lors de visites guidées organisées dans le plus grand jardin du territoire (15 hectares) : le parc de Boulogne - Edmond de Rothschild, créé en 1860.

Vous pourrez apprécier ce site paysager et son patrimoine, avec son merveilleux jardin japonais, ses arbres remarquables, ses massifs de rhododendrons, le Routin (colline avec cascades), les carrières équestres... En lien avec la thématique 2016, les jardiniers évoqueront les ponts rouges du jardin japonais, les écorces, les fleurs et fruits colorés et bien sûr toutes les nuances de vert des feuillages.



Parc de Boulogne - Edmond de Rothschild :
3, rue des Victoires, Boulogne-Billancourt

Visites guidées (rendez-vous à l'entrée du parc, près de la cabane) samedi 4 juin à 16h30 et dimanche 5 juin à 15h30 et 17h30.

Programmation complète

sur www.rendezvousauxjardins.culture.fr

TRAIL DU MUGUET LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES !

Comme chaque année, Grand Paris Seine Ouest organise le Trail du Muguet, une course en plein cœur de la forêt de Meudon. Organisé dans le cadre du Festival des Sports de Nature, le Trail aura lieu le samedi 25 juin au complexe sportif Marcel Bec à Meudon. Ne tardez pas à vous inscrire !

• Trail du Muguet : 21 km, départ à 10h. Ouvert à partir de la catégorie Juniors (1997/1998).

Tarif : 24 € par personne dans la limite des dossards disponibles.

• Course Nature : 10 km, départ à 10h. Ouvert à partir de la catégorie Cadets (1999/2000).

Tarif : 14 € par personne dans la limite des dossards disponibles.

• Marche nordique d'initiation : 10 km.

Tarif : 10 € par personne dans la limite des dossards disponibles.

Inscriptions en ligne : www.topchrono.biz

Plus d'infos sur www.seineouest.fr



Pharmacies de garde

En mai

Dimanche 1^{er}

Pharmacie Sarran
1403, avenue Roger-Salengro à Chaville
Tél. : 01 47 50 41 53

Jeudi 5

Pharmacie Principale
143, Grande Rue à Sèvres
Tél. : 01 45 34 29 70

Dimanche 8

Pharmacie du Centre
5, rue Pierre Midrin à Sèvres
Tél. : 01 46 26 95 13

Dimanche 15

Pharmacie Siboni
124, Grande Rue à Sèvres
Tél. : 01 45 34 00 02

Lundi 16

Pharmacie Baum
95, rue des Bruyères à Sèvres
Tél. : 01 46 26 35 35

Dimanche 22

Pharmacie des Créneaux
1059, avenue Roger Salengro à Chaville
Tél. : 01 47 50 50 38

Dimanche 29

Pharmacie du Collège
16, rue de Marnes à Ville-d'Avray
Tél. : 01 47 09 06 56

En juin

Dimanche 5

Pharmacie Brazeau d'Alexis
29, rue de Jouy à Chaville
Tél. : 01 47 50 42 87

Dimanche 12

Pharmacie du Parc de Lesser
48, rue de Sèvres à Ville-d'Avray
Tél. : 01 47 09 53 62

Cabinet pluridisciplinaire

Trois praticiens se sont installés dans le cabinet médical pluridisciplinaire situé au 1403, avenue Roger Salengro (derrière la pharmacie Sarran, à côté du Monoprix). Une pédiatre les rejoindra au mois de septembre. Consultations sur rendez-vous.

- **Gastro-entérologue (maladies de l'appareil digestif, endoscopie, proctologie)**

Éric Le Bourdieu : 01 47 50 01 01

- **Gynécologue (DIU Échographie)**

Isabelle Ninet-Treysac : 01 85 74 20 18

- **Généraliste (diplômée de la capacité de gérontologie)**

Camille Clouzeau : 01 85 74 76 95

Urgences

Pompiers : 18 ou 01 45 34 08 71.

Police secours : 17.

Commissariat de police (toute heure) :

4, avenue de l'Europe à Sèvres.

Tél. : 01 41 14 09 00.

Samu : 15 ou 01 47 10 70 10.

Samu social : 115.

Médecins : 7 jours/7, de 9 h à 23 h, au 0 820 800 880.

Urgences dentaires 92 : liste des cabinets dentaires ouverts qui assurent les urgences les dimanches et jours fériés, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, au 01 47 78 78 34.

Urgences ophtalmologiques 7j/7 et 24h/24 : 01 42 34 80 36 (Hôtel-Dieu) ou 01 40 02 16 80 (Quinze-Vingts)

Centre hospitalier des 4 Villes :

urgences, rue Lauer à Saint-Cloud

Rens. au 01 77 70 70 70 et sur www.ch4v.fr

Centre anti-poison : 01 40 05 48 48.

SOS dentaire : 01 47 78 78 34.

SOS Médecin : 01 47 07 77 77.

SOS Amitié : 01 46 21 31 31.

Urgences vétérinaires 24h/24 :

08 36 68 99 33.

Taxis chavillois : 01 49 07 07 07.

Ramassage des encombrants

En raison de leur volume ou de leur poids, les déchets encombrants (mobilier, matelas, cycles, ferrailles...) doivent faire l'objet d'une collecte particulière. GPSO débarrasse les habitants de ces objets.

Ils doivent être déposés sur le trottoir, la veille au soir, à partir de 19h. La carte de ramassage des encombrants est consul-

table sur le site www.ville-chaville.fr (rubriques: "Qualité de la Ville et développement durable"/"Propreté et déchets"/"Ramassage des encombrants"). La liste des rues par secteur est également disponible dans cette même rubrique.

- **Déchets toxiques**

Les déchets dangereux des ménages, dits déchets toxiques, sont variés : piles, accumulateurs, peintures, vernis, solvants, huiles de vidange, batteries, produits détachants, extincteurs, radiographies... Ils ne doivent en aucun cas être jetés dans les bacs d'ordures ménagères ou d'emballages recyclables et nécessitent un traitement dans des installations adaptées. GPSO a mis en place des permanences de camion de "collecte des déchets dangereux des ménages" sur l'ensemble de son territoire. À Chaville, ce camion est installé près du marché de l'avenue Salengro, le premier dimanche du mois, de 9 h à 12 h.

- **Déchèterie intercommunale :**

Vous pouvez déposer vos encombrants à la déchèterie du Syelom (Syndicat mixte des Hauts-de-Seine pour l'élimination des ordures ménagères) en demandant votre badge d'accès sur www.agglo-gpso.fr. Les particuliers peuvent accéder à la déchèterie, du lundi au vendredi de 14 h à 18 h 30, le samedi de 9 h à 18 h 30 et le dimanche de 9 h à 12 h 30 et les professionnels du lundi au vendredi, de 7 h à 12 h. **Route du Pavé des Gardes, rond-point des Bruyères, à Meudon. Rens. au 01 46 17 01 60 ou sur le site www.syelom.fr**

Plus d'infos au 0 800 10 10 21

(service Déchets/Propreté de GPSO).

Rencontrez vos élus (sauf pendant les vacances scolaires)

- Jean-Jacques Guillet, votre maire, reçoit en mairie sans rendez-vous le 4^e jeudi du mois, de 10 h à 12 h.

- Un maire adjoint reçoit également tous les jeudis, sans rendez-vous, de 8 h 30 à 12 h.

Directeur de la publication : Jean-Jacques Guillet / Directrice de la communication : Marie-Christine Chamley / Rédactrice en chef : Stéphanie Riet / Rédaction : Marie-Christine Chamley, Gilles Martinati, Anna Paspire et Stéphanie Riet / Photos : Marie-Christine Chamley, Philippe Dobrowolska, Gilles Martinati, Thanh Nguyen et Stéphanie Riet / Conception graphique et artistique : Hermès Communication - Tél. : 01 40 80 22 40 / Impression : Le Réveil de la Marne (imprimeur certifié Imprim'vert) / Tirage 11000 ex. Dépôt légal : mai 2016. ISSN : 1269-231X. Prochaine publication : juin 2016. Photo de couverture © iStock / Régie publicitaire : la Ville a mandaté la société CMP afin de prendre en charge la publicité du magazine. Vous pouvez réserver des encarts publicitaires en contactant Sébastien Cadilhac au 01 64 62 61 52 ou 06 87 55 08 32. Pour tous renseignements ou suggestions, contactez le service Communication au 01 41 15 47 40, par fax au 01 41 15 47 15 ou par courriel service_communication@ville-chaville.fr. Mairie de Chaville : 1456, avenue Roger Salengro - 92370 Chaville.

Agir ensemble

LE RETOUR DES EMPRUNTS À CHAVILLE

Lors du vote d'adoption du budget 2016 au conseil du 31 mars, le maire a cru astucieusement communiquer sur une tendance à la baisse du stock de capital de la dette restant du d'ici 2020. Une courbe descendante qui pourrait réjouir l'électeur chavillois séduit par des précédents arguments électoraux. Mais cette présentation occulte le montant des engagements qui à partir de 2018, verra la courbe des intérêts à rembourser bondir, comme celle du capital à partir de 2020.

En effet, quelques délibérations après celle du budget, le maire a fait adopter la signature d'un emprunt à la CDC de 3,9 Millions€; opération qui ne figure pas dans le budget puisqu'il s'agit d'engagements "hors bilan". Mais les contribuables eux, s'en apercevront dès 2019.

Le motif serait la reconstruction du Groupe Scolaire Anatole France que nous soutenons. Dans cette délibération, il est précisé son coût: 5,5M€ HT, alors que dans le budget figure une autorisation de programme de 7,2M€. Alors qu'auront les Chavillois en plus ou en moins? Personne ne comprend rien aux chiffres que la majorité distille.

Cet emprunt est discutable alors que le résultat comptable de fonctionnement 2015 est positif (3M€). Les marges de manœuvre pour alimenter la section d'investissement semblent donc confortables, à condition que les dépenses d'investissement soient elles-mêmes raisonnables, or c'est le problème de la gestion de la majorité qui cumule les achats VEFA (Vente en État de Futur Achèvement). L'opération est simple: la ville vend bon marché un terrain municipal à un promoteur qui dans un second temps, revend à la ville un ou plusieurs étages à prix d'or. Exemple: la Maison Gérard est vendue 1M€ au promoteur AIGO, et la ville lui rachète le rez-de-chaussée pour 0,5 M€. A Maneyrol, les terrains municipaux sont vendus 5,7 M€ à COGEDIM et la ville rachète 2,8 M€ une salle, idem pour la halle du marché....sans que rien ne passent pas en commission d'appels d'offre.

Ces pratiques de gestion – au bénéfice des promoteurs, sont très discutables. Mais qu'on se rassure, notre dette sera là pour éponger.

Groupe Agir Ensemble

Thierry Besançon, Catherine Griveau, David Ernest

elusagirensemble@gmail.com; elusagirensemble.canalblog.com

Chaville pour vous

UN BUDGET 2016 AMPUTÉ DE 500 000 EUROS POUR LES FAMILLES: NOUS VOTONS CONTRE

L'année dernière la ville de Chaville a réalisé un excédent budgétaire de 3 millions, ceci est dû en partie à une augmentation sans précédent des tarifs demandés aux familles et à une baisse des subventions pour les associations.

Cette année, on prend le même et on recommence.

Nous avons voté contre ce budget qui d'année en année dégage des excédents de fonctionnement tout en vidant de sa substance la politique éducative, associative et culturelle de Chaville. Bref tout ce qui crée le lien social, la mixité, la rencontre, l'échange. En 2016, le budget alloué à la jeunesse baissera de 500 000 euros. Il n'y aura plus de classes extérieures par exemple, l'ensemble des associations de parents d'élèves sont mécontents de cette décision unilatérale de la municipalité.

Une baisse des agents communaux est aussi à prévoir, la fréquentation des centres de loisirs baissant fortement depuis l'augmentation des tarifs.

Il n'y aura plus de subvention communale aux coopératives scolaires, mais un budget alloué (sur quels critères nous l'ignorons) par la municipalité pour les projets scolaires.

Nous avons aussi voté contre le projet immobilier à Alexis Maneyrol qui doit commencer cette année. Tout d'abord les réponses données par le Maire sur les risques géologiques ont été insuffisantes. Ensuite, c'est une fois encore la vente à un promoteur immobilier d'un terrain communal (après la Sécurité sociale et le terrain près du Collège Jean Moulin) et les équipements publics prévus seront moindres par rapport à maintenant. Rien de précis n'est envisagé pour les associations pendant la période de transition qu'est la construction.

Enfin, nous avons proposé un dispositif d'accession à la propriété à un prix moindre pour les Chavillois (5 ou 6 logements sur les 80 prévus). Le Maire a refusé. Une fois de plus, le tapis rouge est déroulé pour les programmes immobiliers de luxe inaccessibles pour 90% des Chavillois et ce n'est pas notre conception de la vie locale.

L'équipe Chaville Pour Vous

Catherine Lime-Biffe, Joël Lebreton et Nicolas Tardieu

Chaville Pour Vous – BP 20 – 92370 Chaville

Tél. : 01 47 50 50 96

chavillepourvous@gmail.com

www.chavillepourvous.fr

Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal et à l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux dans le bulletin d'information municipale diffusé par la Commune. Ce droit s'exerce pour tous les groupes constitués officiellement et pour les élus ne pouvant constituer un groupe mais ayant conduit une liste présente au deuxième tour des dernières élections municipales. Les modalités de ce droit d'expression s'expriment de la façon suivante: l'espace réservé à l'expression de ces élus est ouvert dans chaque numéro du bulletin d'information; l'espace est

ON VAUT MIEUX QUE ÇA!

C'est ce que ressentent des millions de jeunes, de salariés, de chômeurs, de retraités face au projet de loi El-Khomri qui prévoit notamment des accords d'entreprise qui pourront définir des droits inférieurs à la loi ou aux conventions collectives (comme si on décidait que chaque département pouvait définir son propre code de la route!). Ce projet permet aussi de procéder à des licenciements économiques même si l'entreprise se porte bien, et, par simple « accord local » de porter le temps de travail quotidien de 10h à 12h (60h par semaine), de baisser la majoration des heures complémentaires de 25% à 10% pour les temps partiels (majoritairement occupés par des femmes), de baisser les salaires ou d'augmenter le temps de travail pour une durée de 5 ans.

Qui peut croire qu'en facilitant les licenciements, on va créer des emplois, qu'en faisant travailler plus ceux qui ont un emploi on peut réduire le chômage, et en gagnant moins, dépenser plus et sortir de la crise ?

La colère contre ce projet se mêle à la révolte contre les injustices déjà à l'œuvre, les CDD à répétition, la galère des petits boulots, les difficultés à vivre et à se loger, les inégalités croissantes. Mais c'est aussi l'exaspération face au mépris de ceux qui accaparent les richesses, se versent de gras dividendes, profitent des paradis fiscaux comme le montre l'affaire des « Panama Papers », et se livrent aux « délices » de la spéculation financière.

Une réforme du droit du travail digne de ce nom devrait améliorer la situation des salariés et mieux les protéger tout au long de leur vie professionnelle.

Cette colère exprimée par diverses formes de manifestations s'accompagne d'une recherche de solutions alternatives sociales, culturelles et écologiques face au pouvoir de la finance, des multinationales, de la technocratie bruxelloise. C'est aussi la recherche d'une forme de démocratie qui implique la participation du plus grand nombre pour redonner du sens à la vie politique.

Monique Couteaux

Monique.couteaux@free.fr

<http://chaville-frontdegauche.over-blog.com/>

DES COOPÉRATIONS INTERCOMMUNALES RENFORCÉES POUR SAUVEGARDER LES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ

En France, l'appareil de l'État semble être devenu une machine hors de contrôle : toujours plus inventive à inventer et à durcir règles et normes – avec toutes les conséquences matérielles et financières qui s'imposent ensuite à chacun – mais aussi toujours prompte à céder à la surenchère de la rue et à annoncer la distribution par millions des Euros que l'État n'a plus.

En face, les collectivités locales se trouvent de plus en plus seules pour répondre à une demande sociale et sociétale pressante, tout en ayant, elles – et Dieu merci ! – l'obligation de respecter le réalisme financier. Logement, activités pour la jeunesse, accueil des anciens, transports et déplacements, sécurité publique, mais aussi qualité de vie, accès à la culture, environnement... Ici, pas de muraille bureaucratique de protection : élus et agents des collectivités sont en première ligne pour apporter des réponses concrètes à nos concitoyens en organisant le fonctionnement au quotidien des services publics locaux de proximité.

Mais il ne faut pas se le cacher, dans un contexte financier toujours plus contraint, l'exercice est de plus en plus complexe. Aussi faut-il savoir sans cesse faire preuve d'imagination et d'adaptabilité.

C'est dans cet esprit que, depuis plus bientôt 15 ans, Chaville a su, avec ses voisines, jouer la carte de la coopération intercommunale avec notamment la création de la communauté d'agglomération « Arc de Seine » puis, en 2010 de « GPSO », le Territoire intercommunal aujourd'hui le plus intégré d'Île-de-France. Objectif : conjuguer montée en expertise et économies d'échelle, tout en continuant de garantir la proximité et l'accessibilité des services.

Que soient à cette occasion salués les agents de nos 7 communes qui ont su « porter » cette véritable révolution silencieuse. Mais soyons aussi certains que le processus est encore en mouvement. Désormais il ne doit plus être tabou de réfléchir « fusion » de services communaux voisins.

Et si c'était chez les élus locaux que se trouvait la vraie modernité ?

Vos élus : Hervé Lièvre, Annie Ré, Christophe Tampon-Lajarriette, Armelle Tilly, Hubert Panissal, François-Marie Pailler, Marie-Odile Grandchamp, Jacques Bisson, Bérengère Le Vasseur, Michel Bès, Anne Brossollet, Gilles Cothenet, Jean-Pierre Bouniol, Anouk Victor, Arda Kalayjian, Olivier de Varine-Bohan, Brigitte Pradet, Sylvain Lebas, Paul Gosset, Clémence de Quénetain, Anne-Louise Mesadieu, Anne Duchassaing-Heckel, Laurent Delprat, Nathalie Nicodème-Saradjian et Julie Fournier.

www.chaville.org

spécialement dédié à ces élus ; l'espace et la mise en page sont identiques pour chaque groupe politique ou conseiller répondant aux critères ci-dessus : il représente 2000 signes et espaces ; le texte doit être signé par le président du groupe ou un membre du groupe désigné par celui-ci ; le contenu du texte ne doit pas porter atteinte aux personnes, aux bonnes mœurs, etc. ; le Maire, en qualité de directeur de la publication, peut demander l'annulation, la correction, la réduction d'un texte émis par un groupe ; aucune image ou photographie n'est admise ; la Municipalité peut se réserver un droit de réponse.